

# POLLINIS

STOPPONS L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS



RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
**2020**



*« Dans dix ans, il y aura un quart d'insectes en moins, dans cinquante ans, plus que la moitié, et dans cent ans, il n'y en aura plus. »*

Francisco Sánchez-Bayo, écotoxicologue et auteur d'une étude publiée par *Biological Conservation*, 2019. (Ici : *Bombus pascuorum*)

# SOMMAIRE

ÉDITO	5		
FOCUS 2020	6		
<b>POLLINIS lance l'offensive contre le forçage génétique</b>			
2020 EN CHIFFRES	9		
<b>1. QUI SOMMES-NOUS ?</b>	<b>10</b>		
<b>Une équipe plus que jamais mobilisée</b>	<b>11</b>		
Notre conseil d'administration			
<b>Notre combat</b>	<b>12</b>		
Stopper l'extinction des pollinisateurs			
<b>Nos modes d'action</b>	<b>12</b>		
- Comprendre			
- Protéger			
- Informer et mobiliser			
- Lutter			
<b>Nos valeurs</b>	<b>14</b>		
- Les citoyens et l'intérêt général au cœur du débat			
- Une indépendance absolue			
- Une transparence totale			
<b>Nos partenaires</b>	<b>15</b>		
POLLINIS EN BREF	17		
<b>2. NOS ACTIONS</b>	<b>18</b>		
<b>Pour que les pesticides dangereux soient et restent interdits, nous avons :</b>	<b>19</b>		
- mobilisé les députés européens contre les fongicides SDHI ;			
- combattu le retour des néonicotinoïdes en France ;			
- réclamé un meilleur encadrement des autorisations d'urgence de pesticides ;			
- exigé l'interdiction de la vente à des pays tiers de pesticides bannis en Europe.			
<b>Pour que la toxicité des pesticides pour les pollinisateurs soit évaluée correctement, nous avons :</b>	<b>21</b>		
- lutté contre les lobbys pour imposer les « tests abeilles » à Bruxelles ;			
- attaqué la Commission européenne en justice ;			
- contribué aux travaux de l'EFSA ;			
- interpellé les responsables politiques français.			
<b>Pour défendre les abeilles locales, nous avons :</b>	<b>23</b>		
- mobilisé une coalition internationale de près de 50 acteurs ;			
- poursuivi notre étude scientifique sur les abeilles de Groix et le varroa ;			
- développé les actions de conservation de l'abeille noire au sein de la FEdCAN ;			
- soutenu La Vallée de l'abeille noire ;			
- financé l'élevage non-sélectif de reines d'écotypes locaux d'abeilles noires ;			
- testé notre prototype de destruction des nids de frelons asiatiques ;			
- lancé une application de signalement des nids de frelons asiatiques.			
<b>Pour protéger les pollinisateurs sauvages, nous avons :</b>	<b>26</b>		
- lancé un recensement dans le parc national de la Vanoise ;			
- défendu des mesures de protection des pollinisateurs au niveau européen ;			
- dénoncé les lacunes du « Plan Pollinisateurs ».			
<b>Pour empêcher la dissémination d'insectes OGM, nous avons :</b>	<b>27</b>		
- mis en garde sur les risques environnementaux des OGM issus du forçage génétique ;			
- réclamé un moratoire à la Commission européenne ;			
- demandé l'interdiction de toute production, utilisation et dissémination en France.			
<b>Pour promouvoir un nouveau modèle agricole, nous avons :</b>	<b>28</b>		
- montré qu'une autre agriculture est possible ;			
- proposé des solutions pour une agriculture favorable aux pollinisateurs ;			
- financé et participé à la plantation de haies pour pollinisateurs ;			
- soutenu la pétition européenne « Sauvons les abeilles et les agriculteurs » ;			
- exigé plus de transparence sur les questions environnementales.			
<b>Pour informer les citoyens, sympathisants et donateurs de POLLINIS, nous avons :</b>	<b>31</b>		
- publié exactement 100 articles sur notre site internet ;			
- signé des tribunes dans les médias ;			
- participé au magazine <i>Abeilles en Liberté</i> ;			
- développé des newsletters thématiques ;			
- retenu l'intérêt des médias ;			
- communiqué sur les réseaux sociaux.			
<b>Pour protéger la liberté d'information et d'investigation sur les questions environnementales, nous avons :</b>	<b>32</b>		
- déposé un recours contre la cellule de renseignement Déméter ;			
- soutenu le journal <i>Le Monde</i> dans son procès ;			
- réclamé l'organisation d'une convention citoyenne sur le renouveau démocratique.			
POLLINIS DANS LES MÉDIAS	33		
<b>3. BILAN FINANCIER</b>	<b>37</b>		
- Compte d'emploi des ressources			
- Chaque contribution compte			
- Compte de résultats			
- Bilan simplifié			
- Notre indépendance certifiée			
- Confidentialité et sécurité			
BULLETTIN DE SOUTIEN	41		



Les pollinisateurs sont indispensables à l'existence de 90 % des plantes à fleurs de la planète et à la survie de nombreux animaux (oiseaux, petits mammifères, araignées, poissons...) pour qui ils sont une ressource alimentaire essentielle.

## CHÈRES DONATRICES, CHERS DONATEURS,



Juste avant le premier confinement, en février 2020, une étude scientifique était publiée dans le journal *Conservation Biology*. Son titre : « Alerte des scientifiques à l'humanité sur l'extinction des insectes ». Un appel vibrant, bien éloigné des titres habituellement inexpressifs des travaux de recherche. Le professeur Pedro Cardoso et ses confrères de l'université d'Helsinki y dressent un tableau très sombre de l'état des populations d'insectes, et appellent à des actions urgentes pour les écosystèmes et « *la survie de l'espèce humaine* ».

Cette étude vient s'ajouter à une dizaine d'autres publiées ces dernières années. Toutes pointent l'extinction en cours des pollinisateurs et des autres insectes, et la responsabilité colossale qui incombe au système agricole conventionnel. C'est principalement ce modèle, vieux d'une soixantaine d'années seulement, avec ses monocultures à perte de vue sous perfusion d'intrants chimiques de synthèse qui décime les insectes et anéantit la biodiversité. Il est devenu urgent d'en changer.

Cette année, en dépit de la situation sanitaire, notre petite équipe a mené ce combat aux multiples facettes : faire interdire les pesticides qui tuent les insectes et autres invertébrés, affament ceux qui s'en nourrissent comme les oiseaux et les petits rongeurs, et éliminent *in fine* toute vie sauvage dans nos campagnes ; restaurer des paysages propices aux abeilles, bourdons, syrphes, halictes, osmies et autres eucères ; replanter des haies fournissant « le gîte et le couvert » à cette faune négligée et malmenée ; étudier et protéger les abeilles solitaires et autres pollinisateurs sauvages, charnières irremplaçables de la biodiversité végétale et animale ; lutter contre la dissémination d'insectes OGM dans la nature...

Comme tout le monde, nous étions masqués, loin les uns des autres, inquiets... Mais nous sommes restés sur le pont, sans relâche. Car à Bruxelles et à Paris, les lobbys de l'agrochimie et de l'agro-industrie ne nous ont pas accordé de pause ! Ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour maintenir en place le système agricole dont ils sont les seuls à bénéficier.

Ayant accepté la présidence de POLLINIS en 2020, je suis fière de vous présenter, dans les pages qui suivent, les avancées de nos luttes et de nos projets en cours. Je suis aussi heureuse de vous compter toujours à nos côtés pour les années qui viennent – des années cruciales pour l'avenir du vivant !

Comme vous le savez, notre association, par souci d'indépendance vis-à-vis de tout intérêt économique ou politique, a choisi de refuser les subventions publiques ou les dons d'acteurs privés. Nos actions ne s'appuient ainsi que sur l'adhésion des citoyens à nos combats et sur votre générosité.

**JE TIENS DONC À VOUS TÉMOIGNER ICI MON IMMENSE RECONNAISSANCE POUR VOTRE SOUTIEN.**

**Sophie Ventura**  
PRÉSIDENTE DE POLLINIS

# POLLINIS DEMANDE UN DÉBAT PUBLIC ET L'APPLICATION DU PRINCIPE DE PRÉCAUTION CONTRE LE FORÇAGE GÉNÉTIQUE



De nouveaux OGM issus du « forçage génétique » sont développés depuis plusieurs années dans divers laboratoires à travers le monde. Ces organismes se distinguent des OGM traditionnels par leur capacité à transmettre leurs caractéristiques génétiques à toute une descendance, toute une population, voire toute une espèce, et ce de manière potentiellement irréversible. Parmi les domaines d'applications envisagés : l'agriculture. Devant les risques incalculables d'une telle technologie et les incertitudes sur ses impacts sur l'environnement, POLLINIS est mobilisée pour obtenir la tenue d'un large débat public sur ce sujet fondamental pour l'avenir des écosystèmes. L'association a aussi lancé l'alerte auprès des citoyens et des responsables politiques afin d'obtenir l'application du principe de précaution et empêcher toute dissémination dans la nature de ces OGM forcés.

L'alerte est donnée. Tout au long de l'année 2020, POLLINIS a documenté les dangers potentiellement irréversibles du forçage génétique, cette nouvelle technique d'édition du génome – « *gene drive* » en anglais – qui permet de concevoir des OGM qui transgressent les lois de l'hérédité et de la sélection naturelle. En transmettant de manière systématique à leur descendance une caractéristique génétique introduite artificiellement, ces nouveaux OGM pourraient ainsi se disperser plus largement et en quelques générations seulement au sein d'une population ou d'une espèce entière, en menant à sa modification définitive, voire à son éradication pure et simple...

Des perspectives qui réjouissent l'agro-industrie : cette technique offre la possibilité d'éliminer les insectes dits « nuisibles », de rendre les pollinisateurs résistants aux pesticides ou de les attirer spécifiquement vers une culture... De façonner le vivant à l'envie, selon les desiderata de filières économiques. Déjà, l'autorité sanitaire européenne (EFSA) s'intéresse à la question des mises sur le marché de ces insectes OGM. Pourtant, en cas de dissémination dans la nature, le forçage génétique présente des risques inédits et potentiellement catastrophiques pour l'environnement, sur lesquels POLLINIS a alerté sans relâche les responsables politiques ainsi que les citoyens – tenus à l'écart

de ce débat pourtant fondamental pour l'avenir des écosystèmes et pour notre relation au vivant.

Certains risques sont déjà documentés par les scientifiques : perturbation des chaînes alimentaires, modification irréversible des équilibres naturels, transfert de gènes modifiés vers d'autres espèces, interactions imprévues entre constructions génétiques forcées et naturelles... Mais en cas de dissémination dans la nature, l'ensemble des conséquences est impossible à évaluer scientifiquement. La complexité du vivant, les innombrables interactions qui régissent et relient entre eux les organismes dans l'écosphère, les répercussions incontrôlables de l'éradication d'une espèce (apparition d'une ou plusieurs autres espèces nuisibles à l'aire de répartition plus étendue), déséquilibreraient irrémédiablement les écosystèmes.

### **POLLINIS s'est donc saisie de ce sujet crucial et s'est mobilisée pour demander :**

#### **Au niveau national :**

- l'application du principe de précaution en interdisant la dissémination de tout OGM issu du forçage génétique sur le territoire français,
- l'organisation d'un grand débat de société sur la question du forçage génétique et ses conséquences sur le vivant.

#### **Au niveau international :**

- l'adoption d'un moratoire mondial sur la dissémination d'organismes issus du forçage génétique, y compris sur les essais en plein champ,
- et de porter cette proposition lors de la prochaine Conférence des parties (COP15) de la Convention sur la diversité biologique (du 17 au 30 mai 2021) ainsi qu'au Congrès mondial de la nature de l'UICN organisé en France (en septembre 2021).

L'association a aussi alerté directement l'EFSA sur les lacunes de la réglementation européenne et l'impossibilité d'évaluer correctement les risques de ces nouveaux OGM, notamment pour l'environnement.

Avec 15 autres organisations, POLLINIS a écrit au président de la République et au gouvernement français pour demander une interdiction de la production, de l'utilisation et de la dissémination de tout OGM issu du forçage génétique. « *Le forçage génétique remet en question notre rapport au vivant et pourra avoir [...] des conséquences immenses sur nos vies, depuis notre santé jusqu'à notre agriculture, en passant par la conservation de la biodiversité* ».

À l'échelle européenne, 78 organisations, dont POLLINIS, ont formé la coalition Stop Gene Drive pour s'adresser à la Commission européenne. En parallèle, plus de 235 000 citoyens européens ont déjà signé la pétition de POLLINIS adressée à la Commission, lui demandant d'empêcher de toute urgence la dissémination d'organismes modifiés par forçage génétique dans l'environnement, et d'œuvrer en faveur d'un moratoire international sur cette dissémination.

Cette technique aura inévitablement des conséquences immenses sur la santé, la faune, la flore, la production alimentaire et elle soulève des questions éthiques et philosophiques auxquelles experts de toutes disciplines et citoyens doivent réfléchir ensemble pour décider de l'avenir qu'ils souhaitent donner à ces nouveaux OGM.

## NOS ACTIONS-CLÉS

### ▶ **24 AVRIL**

POLLINIS participe à une consultation ouverte de l'Autorité de sécurité des aliments de l'Union européenne (EFSA) sur les insectes issus du forçage génétique et alerte l'Autorité sur les risques de ces nouveaux OGM.

### ▶ **12 MAI**

POLLINIS et 12 autres organisations répondent à une consultation de la Commission européenne et en appellent notamment à un large débat scientifique, éthique et citoyen sur ce sujet, et à un moratoire sur les essais en champ de tels insectes.

### ▶ **30 JUIN**

Dans une lettre ouverte, 78 associations européennes, dont POLLINIS, demandent

à la Commission européenne d'interdire en Europe et dans le monde la dissémination de tout organisme génétiquement modifié issu du forçage génétique.

### ▶ **23 JUILLET ET 21 SEPTEMBRE**

POLLINIS et 15 autres organisations écrivent au gouvernement français puis au président de la République pour réclamer l'interdiction de la production, de l'utilisation et de la dissémination de tout OGM issu du forçage génétique.

### ▶ **12 OCTOBRE**

POLLINIS publie une note de positionnement détaillant les sources scientifiques des risques que représente le forçage génétique.

### ▶ **12 NOVEMBRE**

L'agence sanitaire européenne (EFSA) publie un avis scientifique reprenant certains commentaires de POLLINIS lors de la consultation du mois d'avril.

A young tree sapling with vibrant green leaves is the central focus. It is wrapped in a black, diamond-patterned mesh sleeve that extends down to the ground. The background is a soft-focus field of tall, golden-brown grasses and green foliage, suggesting a rural or agricultural setting. The lighting is natural, highlighting the texture of the leaves and the mesh.

Sur 5 ans, POLLINIS va contribuer à la plantation de 2 000 arbres en intraparcellaire et agroforesterie dans le cadre de son projet « Haies pour pollinisateurs ».

**140 000**  
**CITOYENS**

français ont signé, en  
seulement quelques  
semaines, notre nouvelle  
pétition #StopNeonics

**77**

**ORGANISATIONS**

se sont mobilisées avec  
nous contre le forçage  
génétique au sein de la  
coalition internationale  
STOP Gene Drive

**+ DE 245 000**  
**VUES**

pour notre  
vidéo-texte d'alerte  
sur le forçage  
génétique

**+ DE 300 000** **SIGNATURES**  
pour notre pétition européenne #SaveLocalBees

**23 494**  
**DONATEURS**

**2 KM DE HAIES, 475 ARBRES FRUITIERS,  
786 NON-FRUITIERS**

ont été plantés dans le cadre de notre programme Paysages  
pour pollinisateurs

**20** **ENQUÊTES**

auprès d'agriculteurs  
pour comprendre  
leurs initiatives  
et leurs difficultés  
dans la sauvegarde  
des pollinisateurs  
sauvages

**2**

**RECOURS  
EN JUSTICE**

pour plus  
de transparence  
à la Commission  
européenne et contre  
la cellule Déméter

**44**

**CAMPAGNES**

pour informer  
les citoyens et agir  
pour la protection  
des pollinisateurs

**5 ORGANISATIONS**

engagées auprès de POLLINIS pour tester notre prototype de lutte  
contre le frelon asiatique sans produit chimique toxique

# 1. QUI SOMMES-NOUS ?



Chercheurs, juristes, journalistes, chargés de projets, spécialistes du contre-lobbying... L'équipe de POLLINIS met toutes ses compétences au service de la sauvegarde des abeilles et des pollinisateurs. En 2020, elle n'a pu se réunir au (presque) grand complet, qu'une seule fois, en septembre, avant de reprendre le télétravail.

# UNE ÉQUIPE PLUS QUE JAMAIS MOBILISÉE

La petite équipe de POLLINIS a l'habitude de se serrer les coudes, d'échanger au quotidien sur ses stratégies d'action, de se rendre sur le terrain pour mener à bien ses projets... En 2020, évidemment, il a fallu apprendre à travailler autrement. Mais dès le 16 mars, et à nouveau en novembre, nous avons mis en place de nouveaux outils de travail, à distance, de nouveaux rendez-vous, virtuels, de nouveaux moyens de communication, digitaux. Ainsi, grâce à la réactivité, l'inventivité et la motivation de tous, il n'y a eu aucune interruption dans nos combats.

L'association compte aujourd'hui douze employés permanents. Elle fait aussi régulièrement appel à des compétences extérieures pour répondre aux besoins spécifiques auxquels ne peut répondre sa petite équipe : ingénieurs, scientifiques et experts, avocats, informaticiens, webmaster, photographes, vidéastes, graphistes...

Notre délégué général **Nicolas Laarman**, notre directeur administratif et financier et chef de projets **Hacène Hebbar**, notre directrice du plaidoyer **Julie Pecheur** et notre directrice de campagnes **Benedicte Reitzel-Nielsen** assurent la coordination des actions de l'association.

**Barbara Berardi-Tadié**, docteure en anthropologie sociale et ethnologie, conduit les actions du pôle Pesticides, notamment l'étude des lacunes du système d'homologation des pesticides au niveau européen. Elle a été épaulée par **Fiona Ehrhardt**, docteure en Sciences du sol, qui a aussi développé les recommandations de POLLINIS en matière de transition vers une agriculture favorable aux pollinisateurs et à la biodiversité.

**Joann Sy**, titulaire d'un doctorat en santé publique, a continué de développer le réseau scientifique de POLLINIS pour les différents projets de l'association : recensement des pollinisateurs dans différentes régions françaises, cohabitation sans traitement chimique entre les abeilles à miel et le parasite varroa... Elle a aussi mobilisé de nombreux partenaires autour de POLLINIS dans son combat contre les insectes OGM et le forçage génétique.

**Marion Laperriere**, juriste en droit européen, a mis ses compétences au service de nos nombreuses actions juridiques pour la protection des abeilles locales et pour l'accès à l'information et la protection des droits des citoyens et des ONG. **Bertille Folliot**, juriste également, a pris sa relève à l'automne.

**Margaux Beaudier**, diplômée d'un master d'études européennes et internationales, continue d'apporter tout son soin à la bonne gestion administrative de l'association, aux ressources humaines et aux relations avec les donateurs et sympathisants de POLLINIS.

**Cécile Barbière**, rédactrice en chef, a rejoint POLLINIS à la rentrée pour piloter l'équipe éditoriale composée de **Célia Mercier**, grand reporter, et de **Leslie Fauvel**,

journaliste qui a pris la suite à l'automne de **Valérie Devillaine**, chargée de projets éditoriaux. Ces plumes ont informé les citoyens et les sympathisants de POLLINIS sur les nombreuses actions de l'association, notamment sur son site Internet, Twitter et les autres supports d'information développés cette année.

**Vanessa Mermet**, diplômée en Sciences politiques, a assuré la rédaction et la mise en œuvre des campagnes de POLLINIS.

**Dominique Deriaz**, chargée des campagnes digitales, a également rejoint POLLINIS cette année pour faciliter et renforcer la mobilisation des citoyens.

**Pia Desoutter**, graphiste, apporte son œil artistique aux différents médias de POLLINIS et met également en pages et illustre la plupart de ses documents. Elle réalise aussi les visuels des campagnes de mobilisation.

**Cette année encore, l'association a également bénéficié de la présence de plusieurs stagiaires indispensables :**

- **Léa Guérin** et **Ciara Léonard**, étudiantes en droit.
- **Bastien Renaux**, futur ingénieur agronome.



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux termes de l'article 9 de nos statuts, le conseil d'administration « est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision engageant l'association et autoriser tous les actes nécessaires à son fonctionnement. Il arrête le budget et les comptes annuels de l'association. Il contrôle la gestion des membres du bureau qui lui rendent compte de leurs actes. » Au 31 décembre 2020, le conseil d'administration était composé de : Sophie Ventura, présidente ; Aurélia Ainscough, secrétaire générale ; Clément Remy, trésorier ; Jean-François Saada et William Chiflet.

# STOPPER L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs disparaissent à une vitesse vertigineuse. En seulement 30 ans, la biomasse des insectes ailés a diminué de près de 80 % en Europe, selon une étude réalisée en Allemagne en 2017. À ce rythme, les scientifiques estiment que ces maillons indispensables de la biodiversité pourraient disparaître d'ici un siècle, menaçant par ricochet la survie des petits mammifères et des oiseaux qui s'en nourrissent, notre sécurité alimentaire, dont ils sont les garants et les équilibres fondamentaux de la nature. Les pratiques de l'agriculture conventionnelle fondée sur l'usage intensif des pesticides et la destruction des paysages ruraux sont les principales responsables de cette hécatombe.



46 % des populations de bourdons sont en déclin en Europe (UICN, 214).

Pour enrayer cette catastrophe, POLLINIS se bat pour

- 1. CHANGER D'URGENCE NOTRE MODÈLE AGRICOLE**
- 2. PROTÉGER LES POLLINISATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET RESTAURÉ**

L'association se fixe donc pour objectifs de :

- faire interdire tous les pesticides délétères pour les pollinisateurs ;
- promouvoir des modèles agricoles pérennes pour la biodiversité comme pour les agriculteurs ;
- restaurer des paysages agricoles pour qu'ils offrent un habitat sain et une nourriture abondante et variée aux pollinisateurs ;
- défendre les variétés locales d'abeilles mellifères, dans l'environnement naturel qui est le leur, partout en Europe ;
- étudier, faire connaître et protéger la grande variété des pollinisateurs sauvages ;
- empêcher le lâcher dans la nature d'insectes OGM capables de déséquilibrer irréversiblement les écosystèmes.

## NOS MODES D'ACTION

### ► **COMPRENDRE**

Pour développer les savoirs sur les pollinisateurs, POLLINIS soutient la recherche scientifique indépendante et fait appel aux meilleurs biologistes et entomologistes. Notre association finance ainsi des travaux de terrain destinés à améliorer l'état des connaissances scientifiques sur les pollinisateurs, leurs capacités d'adaptation, la diversité des espèces, l'état des populations, leur répartition sur le territoire, etc. Elle permet aussi à des laboratoires académiques de renom de mener les études indispensables pour mesurer et documenter les effets réels des pesticides sur les pollinisateurs et le vivant.



Depuis 2019, POLLINIS finance et supervise une étude scientifique sur l'île de Groix avec l'entomologiste Jeffery Pettis, mondialement connu pour son travail sur le comportement des abeilles.

## ► PROTÉGER

POLLINIS intervient sur le terrain pour sauvegarder et restaurer des milieux favorables aux pollinisateurs. L'association soutient le travail des conservatoires d'abeilles locales et finance la multiplication des colonies d'abeilles adaptées aux ressources florales et aux conditions géo-climatiques locales, dans les conditions respectant au plus près leur mode de vie naturel. Grâce à l'aide de ses sympathisants, POLLINIS contribue également à la reconstruction de paysages agro-écologiques, en favorisant la culture de variétés végétales locales et anciennes, et en plantant des réseaux de haies qui fournissent un habitat et les ressources alimentaires indispensables aux pollinisateurs.



Les pollinisateurs sont les garants de 75 % des cultures dans le monde (IPBES, 2016). Ici : abeille sauvage sur une fleur de pomme de terre.

## ► INFORMER ET MOBILISER

*« Les pesticides font l'objet de tests scrupuleux, ceux qui sont autorisés ne sont pas toxiques. »*

**FAUX !**

► DÉCOUVREZ LE TOP 10 DES MYTHES & MENSONGES DE L'AGRO-INDUSTRIE POUR BLOQUER LA TRANSITION AGRICOLE

À travers ses campagnes de mobilisation, ses newsletters thématiques, ses bulletins de liaison trimestriels, son site Internet, ses articles et alertes sur les réseaux sociaux, ainsi que son travail auprès des médias, POLLINIS diffuse une information indispensable sur la variété et l'importance vitale des pollinisateurs et de la biodiversité, les menaces auxquelles ils font face, et les actions que nous devons impérativement mener ensemble pour arriver à les protéger et à enrayer leur extinction.

## ► LUTTER

POLLINIS se bat pour faire interdire les pesticides tueurs d'abeilles en France et en Europe ; pour réformer le système d'homologation des pesticides afin que les substances dangereuses pour les pollinisateurs et l'environnement ne soient plus mises en circulation dans les pays européens ; et pour forcer au plus vite l'indispensable transition agro-écologique qui permettra aux agriculteurs de se passer de pesticides et d'engrais chimiques de synthèse et de retrouver enfin, santé, indépendance financière, autonomie et considération pour leur indispensable travail. Les compétences de notre équipe et la rigueur de notre travail nous permettent de peser dans la balance face à l'agrochimie et autres lobbys de l'agro-industrie. Désormais reconnue, la pertinence de nos positions et notre expertise nous permettent de siéger dans des groupes de travail pour interpeller les décideurs jusqu'au plus haut niveau des institutions.



L'interdiction de trois néonicotinoïdes en Europe est régulièrement contournée par les pays européens à l'aide des autorisations d'urgence.

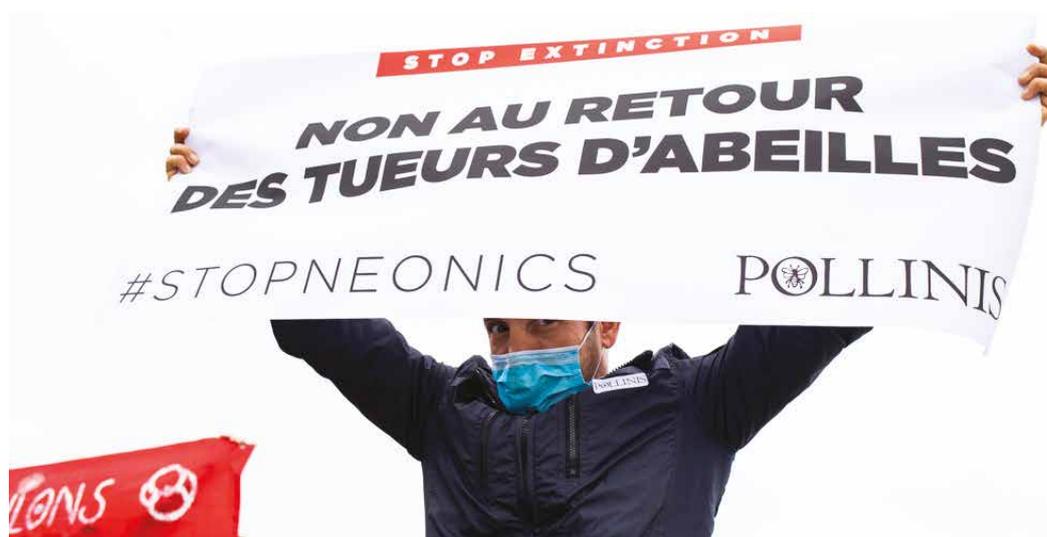
### ► **LES CITOYENS ET L'INTÉRÊT GÉNÉRAL AU CŒUR DU DÉBAT**

POLLINIS estime que les citoyens sont concernés en premier lieu par la préservation des pollinisateurs et par les problématiques qui touchent l'agriculture. Car ce sont les citoyens qui :

- financent indirectement les aides dont bénéficie le secteur ;
- se nourrissent des aliments produits ;
- vivent au milieu des paysages façonnés par l'agriculture.

Enfin, c'est au nom des citoyens que les décideurs orientent les financements de la recherche publique et ceux destinés à soutenir le modèle agroalimentaire conventionnel.

En portant les revendications sous forme de pétitions auprès des élus et des institutions, POLLINIS replace les citoyens au centre des débats. En retour, chaque citoyen qui soutient son action confère à POLLINIS sa légitimité dans l'arène politique : grâce à cette légitimité, l'association peut proposer des réformes pragmatiques et intervenir au cœur des processus législatifs à Paris et à Bruxelles, pour faire prévaloir l'intérêt public et ne pas laisser le champ du politique aux seuls intérêts privés des lobbys, des grandes entreprises et des syndicats professionnels.



Pour préserver son indépendance et sa liberté de parole, POLLINIS est financée exclusivement par les dons des citoyens. Elle refuse toute donation ou subvention d'organismes représentant des intérêts politiques ou économiques.

### ► **UNE INDÉPENDANCE ABSOLUE**

POLLINIS est l'une des rares associations à n'accepter aucun financement de la part d'entreprises, de l'État, d'institutions européennes ou nationales, de partis politiques, de syndicats ou d'organisations professionnelles. Et elle n'est engagée dans aucune activité commerciale. Nous dépendons donc entièrement des particuliers qui nous soutiennent.

Ce sont eux, à 100 %, qui nous permettent de mener à bien nos campagnes en faveur des pollinisateurs et d'une agriculture respectueuse de la nature. POLLINIS jouit ainsi d'une liberté d'action et de parole totale vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique. Ce modèle garantit que l'association représente et défend uniquement les intérêts des citoyens qui la soutiennent.

### ► **UNE TRANSPARENCE TOTALE**

Depuis 2018, POLLINIS est labélisée Don en confiance, ce qui signifie que l'association respecte les quatre principes cardinaux de ce label : « Respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement ». Référence majeure en matière de déontologie et de probité dans le monde associatif, ce label

implique un contrôle continu, auquel POLLINIS est soumise. Les rapports émis par Don en confiance valident la poursuite de nos engagements et les améliorations constantes que nous mettons en place chaque année. POLLINIS a engagé cette année le renouvellement de la qualification, qui est accordée pour une période de trois ans.

## NOS PARTENAIRES

Pour donner plus de poids et de force à ses combats, POLLINIS noue des partenariats stratégiques, forme des coalitions, et collabore avec des experts, sur le terrain et dans les laboratoires.

► Pour faire **retirer tous les pesticides tueurs d'abeilles du marché**, et tester réellement l'effet des pesticides sur les pollinisateurs et notre environnement, POLLINIS est membre de **Buglife**, un réseau britannique constitué d'une trentaine d'organisations qui œuvrent pour la protection de tous les invertébrés et de leur environnement. POLLINIS est également membre de la **Bee Coalition**, qui réunit plus de 80 ONG en Europe (dont Greenpeace, Pesticide Action Network, BeeLife...). Au sein de ces deux organisations, l'association agit de façon plus efficace au niveau des institutions européennes pour réformer le système d'homologation des pesticides.

POLLINIS est aussi membre du **Comité consultatif de l'EFSA**, l'autorité européenne de sécurité des aliments qui éclaire les décisions politiques liées aux pesticides. Dans le cadre de la révision des « tests abeilles » lancée en 2019, notre association y défend le point de vue de la société civile en y exposant les risques liés à cette révision.

Contre le retour des néonicotinoïdes en France, POLLINIS a rejoint un **collectif Stop Néonics** qui compte plus de 30 organisations (dont Agir pour l'Environnement, Confédération Paysanne, Fédération Nature & Progrès, Fondation Nicolas Hulot, Foodwatch France, France Nature Environnement, Générations Futures, Greenpeace, LPO...).

L'association a aussi rejoint le collectif **Nous voulons des coquelicots**, un mouvement populaire né fin 2018, pour l'interdiction de tous les pesticides en France.

► Pour **préserver les abeilles locales**, POLLINIS a co-fondé la **FedCAN**, Fédération européenne des conservatoires de l'abeille noire, une association regroupant une dizaine de conservatoires qui travaillent à protéger les écotypes locaux d'*Apis mellifera mellifera*. L'association est aussi à l'origine de la coalition **Save Local Bees**, qui compte désormais une cinquantaine d'organisations et demande la protection de toutes les variétés locales d'abeilles à miel dans l'Union européenne.

► Pour défendre au plus haut niveau **la protection des pollinisateurs dans leur environnement**, POLLINIS a intégré l'**UICN**, Union internationale pour la conservation de la nature, l'une des plus puissantes organisations en faveur de la protection de la nature, forte de 1300 membres et d'un réseau de 15000 experts.

► Pour défendre **la liberté d'opinion et le travail des ONG environnementales**, POLLINIS a déposé avec l'association **Générations Futures** un recours contre la cellule de renseignement Déméter, issue d'un partenariat entre le ministère de l'Intérieur et les syndicats FNSEA et Jeunes Agriculteurs, les grands défenseurs de l'agriculture conventionnelle.



Le 23 septembre, POLLINIS participe à l'action organisée par l'association Agir pour l'environnement. 577 pancartes d'abeilles en colère, sont dressées sur l'esplanade des Invalides, afin d'interpeller les 577 députés sur le point de voter le retour des néonicotinoïdes.

Grâce à l'aide des citoyens qui soutiennent ses actions, POLLINIS finance aussi des projets de terrain et des programmes de recherche menés par les meilleurs experts dans leur domaine.

► Pour mieux **connaître les populations de pollinisateurs** et les essaims sauvages d'abeilles à miel en France, POLLINIS travaille avec **Arthropologia**, une association naturaliste lyonnaise qui œuvre pour une meilleure connaissance des insectes et de la biodiversité. En 2020, Hugues Mouret, son directeur scientifique, et Frédéric Vyghen, entomologiste et chargé d'études ont commencé une étude de recensement des pollinisateurs dans le parc national de la Vanoise, financée par POLLINIS.

► Pour **évaluer la toxicité des fongicides SDHI** sur le vivant et mesurer les effets cocktails des pesticides sur les abeilles solitaires, POLLINIS a participé au financement de l'équipe du Dr Fabio Sgolastra de l'**Université de Bologne**, en Italie, qui s'est penchée sur les effets synergiques du mélange d'un insecticide et d'un fongicide de pesticides sur trois espèces d'abeilles (abeille domestique, bourdon, osmie).

► Pour **évaluer la toxicité des pesticides systémiques** sur les pollinisateurs et l'environnement, POLLINIS soutient les recherches de la **Task Force on Systemic Pesticides** (TFSP), depuis 2020, un groupe de travail sur les pesticides systémiques regroupant des scientifiques indépendants de plus de 25 pays, qui travaille notamment sur les néonicotinoïdes.

## NOS PARTENAIRES

► Pour **favoriser la transition vers un modèle agricole respectueux de la biodiversité**, POLLINIS collabore avec **L'Afac-Pays-de-la-Loire** et **Mission Bocage**, spécialistes de l'agroforesterie, pour mener des chantiers de plantation de haies et restaurer l'habitat, les sites de nidification et les ressources alimentaires des insectes pollinisateurs.

POLLINIS travaille aussi avec **L'Arbre aux abeilles**, une association qui reconstruit dans les Cévennes un paysage et un modèle agricole et culturel favorables aux abeilles noires et aux pollinisateurs sauvages.

► Pour permettre **le débat citoyen** sur l'avenir de notre modèle agricole, POLLINIS contribue et participe au cercle de réflexion « Quelle voie suivre ? » qui débat des bouleversements engendrés par les nouvelles technologies appliquées à l'agriculture. Menée par l'organisation indépendante, **ETC Group** en Europe, en Afrique et en Amérique latine, cette initiative a été déclinée en 2020 en France par la Confédération paysanne, Sciences citoyennes et POLLINIS.

► Pour **protéger les abeilles locales**, POLLINIS soutient financièrement les actions des conservatoires d'abeilles noires en France : le **CETA de Savoie** à Saint-Martin-de-Belleville et dans le Parc national de la Vanoise, le **CETA de l'Orne**, le conservatoire de l'Île-de-France (**CANIF**), le **Conservatoire des Cévennes** et celui des Combrailles en Auvergne (**CANEC**), pour repeupler leurs territoires en abeilles locales grâce à l'élevage de reines.

POLLINIS a aussi demandé à **Jeffery Pettis**, un des plus grands spécialistes de la santé des abeilles, de mener avec **l'ASAN.GX**, le conservatoire d'abeilles noires de l'Île de Groix (Morbihan) une étude scientifique sur ces abeilles qui semblent s'accommoder d'un parasite, *Varroa destructor*, qui décime les ruches partout ailleurs dans le monde.

► Pour réduire la pression que **le frelon asiatique** exerce sur les ruchers et les populations d'abeilles, POLLINIS collabore avec le **Museum national d'Histoire naturelle** (MNHN) pour localiser et recenser le mieux possible les nids de frelons asiatiques, ainsi qu'avec des désinsecteurs professionnels qui, depuis 2020, expérimentent partout en France le prototype HeatNest qui permet de détruire, sans insecticides chimiques, les nids de frelons asiatiques.

► Pour **empêcher la dissémination d'abeilles et d'insectes OGM** dans l'environnement, POLLINIS s'est joint à la coalition internationale **STOP Gene Drive**, créée en 2020 et qui réunit 78 organisations partout dans le monde.



POLLINIS collabore étroitement avec ASAN.GX, le conservatoire d'abeilles noires de l'Île de Groix (Morbihan), qui compte parmi les plus pures abeilles noires d'Europe de l'Ouest. Ici, Christian Bargain, président du conservatoire avec l'entomologiste Jeffery Pettis, à qui POLLINIS a confié une étude sur le varroa et les abeilles locales.



**+ 1 MILLION  
DE SIGNATURES**

à travers l'Europe pour  
l'interdiction des pesticides  
néonicotinoïdes « tueurs d'abeilles »



**INDÉPENDANCE  
ABSOLUE**

vis-à-vis de tous les pouvoirs  
économiques et politiques



**CONFORMITÉ  
ET TRANSPARENCE**

tous nos bilans comptables sont disponibles  
sur notre site Internet et certifiés par  
un commissaire aux comptes



**20**

**CAMPAGNES  
MILITANTES  
PAR AN**

pour informer  
les citoyens et agir  
pour la protection  
des pollinisateurs

**ASSOCIATION  
LOI 1901**

indépendante et à but  
non lucratif



**+ 1,3 MILLION  
DE CITOYENS  
SOUTIENNENT NOS  
ACTIONS À TRAVERS  
L'EUROPE**



**1 LABEL**

Don en confiance qui garantit  
transparence, recherche  
d'efficacité, respect  
des donateurs, probité  
et désintéressement

**2012**

**CRÉATION DE  
L'ASSOCIATION**



**NOTRE SYMBOLE**

une abeille sauvage,  
pollinisateur complexe  
et méconnu, essentiel  
à l'agriculture et victime  
directe du système  
agro-industriel actuel

**100%**

**DES RESSOURCES  
DE L'ASSOCIATION**

proviennent  
des dons de citoyens

## 2. NOS ACTIONS



POLLINIS se bat pour l'adoption en Europe des « tests abeilles », protocoles qui permettraient d'évaluer enfin réellement la toxicité des pesticides pour les pollinisateurs avant leur mise sur le marché.

Le modèle agricole conventionnel repose sur l'usage systématique et massif de pesticides, alors que ces substances ont des effets dévastateurs sur l'environnement, largement documentés par la science. Les pollinisateurs pourtant indispensables aux cultures, font partie des premières victimes de ce modèle dépendant de la chimie de synthèse : la masse des insectes ailés a ainsi diminué de près de 80 % en moins de trente ans. En 2020, POLLINIS a redoublé d'efforts pour faire interdire les pesticides les plus délétères en Europe et à l'échelle nationale. L'association a notamment sollicité des scientifiques de renom pour faire la preuve de leur toxicité et montrer l'obsolescence et l'insuffisance des tests d'homologation qui permettent aujourd'hui à ces substances d'être mises sur le marché. Elle a aussi actionné plusieurs leviers médiatiques et institutionnels afin d'obtenir les décisions politiques nécessaires à la protection, réelle et urgente, des pollinisateurs.

## POUR QUE LES PESTICIDES DANGEREUX SOIENT ET RESTENT INTERDITS, NOUS AVONS :

### → EXIGÉ L'INTERDICTION DE LA VENTE À DES PAYS TIERS DE PESTICIDES BANNIS EN EUROPE

Le 5 novembre, POLLINIS et 76 ONG ont adressé une lettre à la Commission européenne pour demander l'interdiction de la vente à des pays tiers de pesticides bannis en Europe, mais aussi de l'importation de produits agricoles contenant des résidus de ces substances. À titre d'exemple, plus de 500 tonnes de fipronil ont été exportées depuis la France vers le Brésil par la firme agro-chimique allemande BASF, alors que cet insecticide est interdit depuis 2013 en Europe en raison de ses effets catastrophiques sur les abeilles. Le 9 décembre, la Commission a en partie répondu à cette interpellation reconnaissant que l'Union européenne devrait aller plus loin que sa réglementation actuelle sur les exportations, mais n'apporte pas de réponse tangible concernant les importations d'aliments traités par de tels pesticides.

### → MOBILISÉ LES DÉPUTÉS EUROPÉENS CONTRE LES FONGICIDES SDHI

En association avec les scientifiques de l'INSERM et du CNRS, Pierre Rustin et Paule Bénit, POLLINIS a défendu au Parlement européen une pétition (une procédure administrative différente des pétitions classiques) demandant un moratoire sur les SDHI et une réévaluation de ces molécules, dont les dangers sont passés sous le radar du processus d'autorisation des pesticides.

Fin 2019, POLLINIS s'était associée à ces deux scientifiques pour déposer au Parlement européen cette pétition administrative dénonçant les procédures d'autorisation obsolètes des fongicides SDHI et réclamant l'application

du principe de précaution. Les chercheurs ont démontré, dès 2018, que ces fongicides bloquent la respiration cellulaire de tous les organismes qui y sont exposés et menacent ainsi l'environnement comme la santé humaine.

Le 22 septembre, après six mois de report en raison de la situation sanitaire, la commission des pétitions du Parlement européen a décidé d'apporter son soutien à cette pétition en la maintenant ouverte et en la transmettant aux États membres et à l'Agence de sécurité alimentaire européenne. Lors de leur audition devant les eurodéputés, Pierre Rustin et Barbara Berardi, responsable du pôle Pesticides de POLLINIS, ont rappelé combien ces pesticides sont « *en partie responsables de la perte incontestable de la biodiversité dans toute l'Europe* ».



Le 22 septembre, l'équipe de POLLINIS suit en direct l'intervention en visioconférence de Barbara Berardi, responsable du pôle Pesticides, devant le bureau des pétitions du Parlement européen. Elle défend avec succès la pétition de l'association sur les dangers des fongicides SDHI.

# POUR QUE LES PESTICIDES DANGEREUX SOIENT ET RESTENT INTERDITS, NOUS AVONS :

## → COMBATTU LE RETOUR DES NÉONICOTINOÏDES EN FRANCE

POLLINIS s'est remobilisée pour combattre le retour des néonicotinoïdes. Ces pesticides tueurs d'abeilles avaient été interdits en France depuis 2018, notamment grâce au combat mené de haute lutte par l'association et ses sympathisants qui avaient alors rassemblé 1,3 million de signataires.

À l'été 2020, le ministre de l'Agriculture a annoncé vouloir accorder une dérogation aux producteurs de betteraves leur permettant d'utiliser à nouveau des néonicotinoïdes en enrobage de semence. En s'appuyant sur des contre-vérités, comme l'absence d'alternatives agronomiques, et brandissant des baisses de rendement imputées injustement au virus de la jaunisse, le gouvernement a réussi à faire adopter cette dérogation par les parlementaires français.

Dès le mois d'août, POLLINIS a lutté d'arrache-pied pour éviter ce grave retour en arrière. Une nouvelle pétition #StopNeonics a réuni en quelques semaines 140 000 soutiens. Aux côtés d'autres organisations environnementales et agricoles, POLLINIS a alerté les citoyens, les médias, le gouvernement, les parlementaires. Nous avons aussi relayé la parole d'acteurs de terrain et d'experts démontrant que des alternatives aux néonicotinoïdes existaient d'ores et déjà. Ainsi, Sébastien Lemoine, cultivateur en agriculture biologique a détaillé les moyens de produire des betteraves sucrières sans pesticides chimiques. En Italie, l'agronome Lorenzo Furlan a élaboré un modèle d'assurance collaborative face aux aléas économiques liés aux mauvaises récoltes permettant de réduire drastiquement l'usage des pesticides tout en minorant le risque de perte pour l'agriculteur.

Malgré l'adoption de la loi, POLLINIS continuera à s'opposer, par tous les moyens possibles, à ce recul catastrophique pour l'environnement : avec d'autres associations, POLLINIS mène des actions sur le front judiciaire en France pour faire annuler ces dérogations. Ce combat illustre l'importance de doter l'Union européenne et la France d'un processus d'homologation qui ne permette pas la mise sur le marché ou la ré-autorisation de substance nocives pour les pollinisateurs.

## → RÉCLAMÉ UN MEILLEUR ENCADREMENT DES AUTORISATIONS D'URGENCE DE PESTICIDES

POLLINIS a réclamé un encadrement plus strict du recours aux autorisations d'urgence des pesticides en Europe lors d'une consultation organisée par la Commission européenne en juin. Cette procédure, normalement réservée aux « circonstances exceptionnelles », permet aux États membres de délivrer des autorisations d'urgence pour des substances interdites dans l'UE, en attente d'homologation, ou dont



Julie Pêcheur, porte-parole de POLLINIS, s'adresse à la presse lors d'une manifestation organisée par l'association Agir pour l'environnement alors que les parlementaires français s'apprêtent à voter le retour des néonicotinoïdes.

**AOÛT :** POLLINIS alerte la presse sur le possible retour des tueurs d'abeilles et adresse, avec 16 autres organisations, une lettre ouverte au ministre de l'Agriculture lui exposant les mensonges des lobbys. 140 000 citoyens signent la pétition demandant à leurs sénateurs et députés de rejeter le projet de loi.

**SEPTEMBRE :** POLLINIS publie une tribune dans *Le Monde* démontrant que les néonicotinoïdes ne sont pas la réponse aux problèmes des agriculteurs et s'associe à plusieurs dizaines d'organisations pour interpeller les parlementaires et le gouvernement lors d'une mobilisation aux Invalides, à Paris.

**OCTOBRE :** Une majorité des députés puis de sénateurs votent en faveur du retour des néonicotinoïdes. POLLINIS révèle le détail de leurs votes.

**DÉCEMBRE :** malgré cette mobilisation, le Conseil constitutionnel, saisi par plusieurs dizaines de députés et sénateurs, valide cette dérogation à l'interdiction d'usage des néonicotinoïdes. POLLINIS envisage des recours possibles devant les tribunaux.

l'usage est normalement plus restreint. Dans la pratique, elle donne lieu à de nombreux abus et permet à des substances interdites, comme les néonicotinoïdes, de revenir insidieusement sur le marché. Selon un rapport du Parlement européen, le nombre d'autorisations d'urgence a été multiplié par six en dix ans. En tant que « partie prenante », c'est à dire membre consultatif, POLLINIS a donc demandé à la Commission que ces autorisations soient limitées au strict minimum et à ce que les demandeurs apportent la preuve de l'innocuité des produits pour l'environnement et les pollinisateurs.

# POUR QUE LA TOXICITÉ DES PESTICIDES POUR LES POLLINISATEURS SOIT ÉVALUÉE CORRECTEMENT, NOUS AVONS :

## → LUTTÉ CONTRE LES LOBBYS POUR IMPOSER LES « TESTS ABEILLES » À BRUXELLES

Depuis 2017, POLLINIS se bat pour que soient appliqués les « tests abeilles ». Ces protocoles permettraient d'évaluer réellement la toxicité des pesticides pour les pollinisateurs avant leur mise sur le marché. Mais leur adoption est bloquée à Bruxelles par les lobbys de l'agro-industrie, dans des circonstances opaques et scandaleuses.

Les lignes directrices de 2013, élaborées par les scientifiques indépendants mandatés par l'Agence de sécurité alimentaire européenne (EFSA), définissent les protocoles de tests qui permettraient d'écarter du marché les pesticides délétères pour les pollinisateurs. Depuis, ce document a été bloqué par l'industrie agrochimique. « *Ces nouveaux tests lui coûteraient plus cher et ils rendraient plus difficile l'approbation des pesticides qu'elle essaie de placer sur le marché* », affirme Dave Goulson, auteur de plus de 200 publications scientifiques sur les pollinisateurs et autres insectes, dans une interview à POLLINIS publiée sur le site en mai. Et depuis 2019, ces lignes directrices sont en train d'être réécrites sous la pression de l'agro-chimie.

En 2020, face au blocage inadmissible de ce dossier, POLLINIS a actionné de nouvelles armes juridiques et politiques. Dans une tribune publiée le 13 novembre dans le journal *Le Monde*, le délégué général de POLLINIS Nicolas Laarman a alerté sur le risque bien réel de voir les lobbys de l'agro-chimie profiter du processus de révision des protocoles pour imposer des critères encore plus permissifs, ce qui précipiterait encore l'extinction en cours des pollinisateurs.

Dans une note de positionnement publiée en novembre 2020 et diffusée auprès des médias et des représentants politiques, l'association liste et explique les différents critères très techniques que l'agrochimie tente d'affaiblir pour éviter tout risque de retrait du marché de ses pesticides. Les protocoles de tests doivent par exemple s'appuyer sur le « taux de mortalité naturelle » des abeilles, estimé à 7 % par la littérature scientifique. Mais l'agrochimie souhaite relever ce seuil en l'évaluant dans des milieux agricoles imprégnés de pesticides, faisant des champs contaminés le nouveau milieu « naturel » des abeilles... Dans ces conditions, tout produit qui entraînerait entre 20 % et 25 % de mortalité des colonies serait considéré comme inoffensif et pourrait être commercialisé dans toute l'Europe.



## → ATTAQUÉ LA COMMISSION EUROPÉENNE EN JUSTICE

POLLINIS réclame depuis septembre 2018 l'accès à des documents qui révéleraient quels pays européens s'opposent à l'adoption des « tests abeilles » et avec quels arguments. Prises à huis clos au sein d'un comité technique européen – le SCoPAFF – rassemblant des représentants de la Commission européenne et des ministères de l'agriculture des 27 États membres, ces décisions échappent à tout contrôle démocratique : impossible pour les citoyens de connaître la position de leur propre pays sur ce dossier crucial pour l'avenir de la biodiversité et de l'agriculture... À chacune de ses demandes, POLLINIS a essuyé une fin de non recevoir de la part de Bruxelles. Malgré le soutien de la médiatrice de l'Union européenne en 2019, qui a affirmé que ces informations relevaient d'un « *intérêt public supérieur* » et que la Commission européenne faisait preuve de « *mauvaise administration* », l'exécutif européen refuse systématiquement les demandes d'accès de POLLINIS aux documents formulées début 2020. Face à cette situation inacceptable en démocratie, l'association a déposé, le 15 juin, par l'intermédiaire de son avocate, Maître Corinne Lepage, un recours devant le Tribunal de l'Union européenne contre la Commission européenne.



# POUR DÉFENDRE LES ABEILLES LOCALES, NOUS AVONS :

## → MOBILISÉ UNE COALITION INTERNATIONALE D'UNE CINQUANTAINE D'ACTEURS

Pour compenser les pertes dans leur cheptel, de nombreux apiculteurs ont recours à des importations d'abeilles venues d'autres régions, d'autres pays et même d'autres continents. Moins bien adaptées aux écosystèmes locaux, ces abeilles sont en général plus fragiles et plus dépendantes des hommes pour leur survie. Leur croisement avec les abeilles locales provoque une hybridation incontrôlée, qui dilue le capital génétique des sous-espèces locales finement adaptées au climat et aux ressources florales de leurs milieux naturels. Il existe ainsi une dizaine de ces sous-espèces à protéger en Europe : *Apis mellifera iberiensis* en Espagne, *Apis mellifera ligustica* en Italie ou *Apis mellifera mellifera* en Europe du Nord et de l'Ouest et notamment en France.

Pour conserver le patrimoine génétique de ces précieux pollinisateurs, fruit d'une évolution millénaire, POLLINIS, a créé en 2019 la coalition internationale baptisée #SaveLocalBees. En 2020, elle s'est agrandie et compte désormais une cinquantaine de conservatoires, chercheurs, apiculteurs et autres défenseurs des abeilles locales des quatre coins de l'Europe. Parmi ses membres : la SICAMM, fondation internationale qui soutient des programmes de protection d'*Apis mellifera mellifera*, la chercheuse Fani Hatjina, représentante de la Commission sur la santé de l'Abeille d'Apimondia, Fédération internationale des associations d'apiculteurs, Lionel Garnery, représentant de la Fédération européenne des Conservatoires de l'abeille noire (FEdCAN) et chercheur au CNRS en « Diversité génétique, histoire évolutive et conservation chez *Apis mellifera* », ainsi qu'une myriade d'associations locales, de la Grèce à la Finlande, des Canaries à l'Allemagne.

Forts du soutien de 320 000 citoyens européens qui ont signé la pétition en faveur de la protection des abeilles locales, les membres de cette coalition ont sollicité les responsables politiques, notamment les parlementaires, dans leurs pays respectifs afin qu'ils demandent une protection juridique des abeilles locales dans les instances nationales et européennes.

## → POURSUIVI NOTRE ÉTUDE SCIENTIFIQUE SUR LES ABEILLES DE GROIX ET LE VARROA

Cette recherche, lancée par POLLINIS il y a deux ans, a pour objet l'étude du phénomène de cohabitation entre le parasite *Varroa destructor* et les abeilles de l'île de Groix. Mandaté par l'association, l'entomologiste Jeffery Pettis, spécialiste mondial du comportement des abeilles, analyse cette cohabitation très inhabituelle avec ce redoutable acarien qui décime les ruchers presque partout ailleurs dans le monde. POLLINIS espère, à terme, trouver ainsi des solutions pratiques et naturelles pour aider les apiculteurs face à ce fléau.

À l'issue des deux premières années d'études (2019 et 2020), les constats préliminaires de Jeffery Pettis montrent que les colonies d'abeilles de Groix, qui font partie du conservatoire d'abeilles noires de l'île (ASAN.GX) et bénéficient d'une apiculture naturelle dans un environnement sans pesticides, demeurent actives avec des taux d'infection supérieurs à 8 %, alors qu'un taux d'infection par le varroa supérieur à 5 % (c'est-à-dire 5 acariens pour 100 abeilles) condamne généralement une colonie d'abeilles.

Cette année, POLLINIS et Jeffery Pettis ont lancé un nouveau volet de l'étude sur les colonies sauvages, nombreuses à Groix, pour explorer si elles cohabitent elles aussi avec le varroa. En 2021, le scientifique effectuera un dernier séjour sur l'île afin de procéder aux ultimes prélèvements et comptages de varroa dans les ruchers. L'analyse finale de l'ensemble des données recueillies depuis 2019 et les conclusions du chercheur feront l'objet d'une publication scientifique.



Sur l'île de Groix, 36 ruches font l'objet d'un suivi dans le cadre d'une étude pour déterminer si les abeilles ont développé une résistance au varroa. Des échantillonnages d'abeilles sont effectués pour évaluer le taux d'infection des colonies par cet acarien.

# POUR DÉFENDRE LES ABEILLES LOCALES, NOUS AVONS :

## → DÉVELOPPÉ LES ACTIONS DE CONSERVATION DE L'ABEILLE NOIRE AU SEIN DE LA FEDCAN

Parmi les sous-espèces d'abeilles locales, l'abeille noire, *Apis mellifera mellifera*, est l'abeille endémique en France et dans toute l'Europe de l'Ouest et du Nord. À la sortie de la dernière ère glaciaire, elle a repeuplé les territoires des Pyrénées à l'Oural et à la Scandinavie, montrant une capacité inégalée d'adaptation aux changements climatiques. Pour protéger son patrimoine génétique inestimable, POLLINIS a initié la création de la Fédération européenne des Conservatoires de l'abeille noire en 2015. Depuis, l'association collabore avec ce collectif de 9 associations loi 1901, gérées par des apiculteurs professionnels et amateurs, qui mènent leurs ruches uniquement avec des abeilles noires locales, dans le respect de leur biologie et le souci de la biodiversité.

En 2020, les membres de la FEDCAN ont créé des groupes de travail thématiques dans l'optique de demander une protection juridique de leurs territoires ainsi qu'une interdiction des implantations d'abeilles étrangères dans ces zones.

Par ailleurs, en novembre 2020, 4 nouvelles structures ont demandé à rejoindre la fédération. Leurs candidatures et les conditions de leur admission sont en cours d'examen.

## → SOUTENU LA VALLÉE DE L'ABEILLE NOIRE

Dans les Cévennes, le projet de La Vallée de l'abeille noire ambitionne de reconstruire un milieu abandonné depuis l'exode rural, en relançant autour d'un rucher conservatoire d'abeilles noires des cultures mellifères locales, offrant aux abeilles des ressources florales diversifiées et un périmètre de butinage non pollué par les engrais et les pesticides de synthèse. Bénéficiant du soutien de POLLINIS depuis 2013, ce projet environnemental et agricole fondé par Yves-Elie Laurent, président de l'association L'Arbre aux abeilles s'accompagne d'un projet pédagogique et culturel, assorti de visites du site et d'ateliers de formation.

Au cours de l'année 2020, le soutien financier de POLLINIS a notamment permis :

- la poursuite de la construction d'un rucher pédagogique constitué de ruches-tronc, disposées en suivant la technique des anciens sur des « terrasses » en granit, accumulant et restituant la chaleur du soleil : 7 ruches sur 12 sont déjà en place et peuplées d'abeilles ;

- la poursuite de la plantation d'un verger conservatoire de variétés fruitières rustiques et locales. Actuellement, le verger compte 60 arbres ;
- la plantation d'une prairie de deux hectares composée de 19 essences de fleurs mellifères pour remplacer la culture du sarrasin, abandonnée faute de repreneur pour ce projet de culture ;
- l'organisation de journées d'initiation à la biologie de l'abeille et à une apiculture respectueuse des abeilles et pollinisateurs locaux.



Grâce au soutien de ses donateurs, POLLINIS a pu financer la construction d'un rucher-tronc pédagogique dans La Vallée de l'abeille noire. L'apiculture pratiquée autrefois dans ces ruchers traditionnels des Cévennes est aujourd'hui une source d'inspiration.

## → FINANCÉ L'ÉLEVAGE NON-SÉLECTIF DE REINES D'ÉCOTYPES LOCAUX D'ABEILLES NOIRES

Depuis 2018, POLLINIS apporte son soutien à cinq conservatoires français d'abeilles noires qui tentent de multiplier les essaims d'abeilles locales en pratiquant l'élevage de reines. Cet élevage dit non-sélectif, afin de garder la diversité génétique au sein de la sous-espèce *Apis mellifera mellifera*, nécessite matériel et main-d'œuvre afin de mettre en contact reines vierges et faux bourdons lors de périodes propices à la reproduction. Cette activité participe à la lutte contre l'hybridation effrénée qui menace les variétés d'abeilles endémiques en peuplant davantage les conservatoires et en encourageant la diffusion d'abeilles noires autour des zones conservatoires.

## → TESTÉ NOTRE PROTOTYPE DE DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

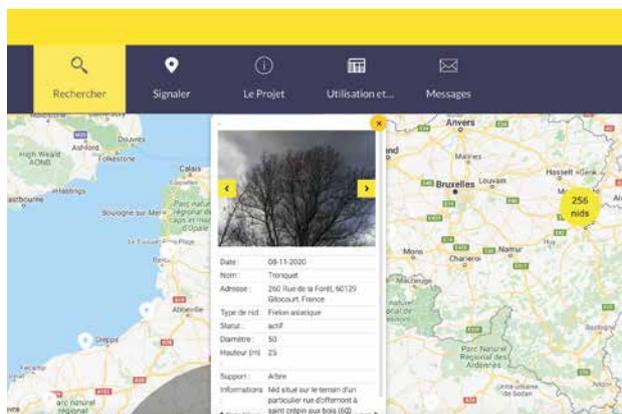
Cette année, POLLINIS a perfectionné son appareil HeatNest, qui doit permettre aux apiculteurs et aux professionnels de la désinsectisation de détruire les nids de frelons asiatiques sans recours à la chimie. Après avoir expérimenté plusieurs prototypes, POLLINIS a combiné en 2020 chaleur sèche et vapeur d'eau dans un nouvel appareil qui a été testé avec succès par des professionnels. Le principe d'injection de vapeur dans les nids a ainsi été validé, grâce à des tests réussis le 24 novembre 2020 à Saint-Christophe-du-Ligneron (Vendée) sur un nid de frelons d'environ 80 cm de diamètre, situé sur une branche d'arbre à 9 mètres du sol, et le 2 décembre à Rambouillet (Yvelines) sur un nid d'environ 60 cm. À l'issue de ces tests, 90 % des adultes et des larves étaient détruits, ce qui rend le nid inactif en quelques jours.

POLLINIS travaille d'ores et déjà à la production de plusieurs dizaines de prototypes et au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour les collectivités, les Groupements de défense sanitaire apicole (GDSA), les Fédérations régionales de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (FREDON), les désinsectiseurs et tout autre acteur qui souhaiterait être pourvu d'appareils HeatNest. À terme, ce déploiement devrait permettre de faire baisser de manière écologique la pression exercée par ce redoutable prédateur sur les populations d'abeilles et autres insectes.



Décembre 2020 : Jean-Jacques Andrianada, désinsectiseur professionnel, teste l'appareil HeatNest conçu par POLLINIS sur un nid de frelons à Rambouillet (Yvelines). Il a pu constater l'efficacité et l'innocuité du dispositif.

## → LANCÉ UNE APPLICATION DE SIGNALEMENT DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



POLLINIS a développé GeoNest, un outil de géolocalisation et de signalement de nids de frelons asiatiques. En 2020, plus de 600 nids ont déjà été signalés sur la version beta de l'application web.

Pour faciliter la lutte contre le frelon asiatique et son suivi, une première version de l'application web mobile GeoNest a été lancée à l'été 2020. Elle permet aux particuliers, aux collectivités et aux professionnels de visualiser sur une carte les nids de frelons asiatiques, de les signaler et de demander l'intervention de désinsectiseurs locaux. Ces derniers peuvent retrouver facilement le nid grâce aux informations fournies dans l'application – support du nid (arbre, mur, etc.), diamètre et hauteur. POLLINIS a également signé une convention avec le Museum national d'histoire naturelle afin de mettre à disposition les données recueillies. Les scientifiques du MNHN pourront ainsi suivre plus efficacement la progression de cette espèce invasive sur le territoire français.

En 2020, plus de 600 nids ont déjà été signalés sur la version bêta de GeoNest. Une version mettant en relation les usagers avec les organismes de lutte et les professionnels sera disponible après le printemps 2021.

# POUR PROTÉGER LES POLLINISATEURS SAUVAGES, NOUS AVONS :

## → LANCÉ UN RECENSEMENT DANS LE PARC NATIONAL DE LA VANOISE

Face au manque de données scientifiques sur les pollinisateurs sauvages, POLLINIS a lancé des recensements dans plusieurs zones en France. Jeffery Pettis, entomologiste, biologiste et président d'Apimondia, la Fédération internationale des associations d'apiculteurs, et Thomas Seeley, professeur de biologie à l'université Cornell aux États-Unis, spécialiste du comportement des abeilles, ont été chargés de concevoir le protocole, épaulés par Adam Vanbergen, spécialiste des insectes à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE).

Les travaux de terrain ont commencé en 2020 dans le parc de la Vanoise. Les naturalistes de l'association Arthropologia ont réalisé deux séries de relevés dans des prairies d'altitude et de plaine et ont aussi échantillonné des zones à l'extérieur du parc en guise de témoins. Ces relevés seront répétés deux fois par an pendant trois ans afin d'avoir une vision globale du nombre d'insectes et de leur diversité.



Dans le majestueux parc montagneux de la Vanoise, POLLINIS finance des relevés pluriannuels qui permettront d'établir avec précision la liste des pollinisateurs présents sur le site et les zones non protégées alentour afin de documenter leur évolution au fil des ans.

## → DÉFENDU DES MESURES DE PROTECTION DES POLLINISATEURS AU NIVEAU EUROPÉEN

Le 9 juillet 2020, la Cour des comptes européenne a publié un rapport spécial dénonçant l'échec de la politique de l'Union européenne en matière de protection des pollinisateurs sauvages. Pour attirer l'attention sur ce rapport intitulé « Les initiatives de la Commission n'ont pas porté leurs fruits », POLLINIS a cosigné un communiqué de presse avec quatre ONG engagées dans la lutte contre l'extinction des pollinisateurs : Buglife, Butterfly Conservation Europe, Dutch Bee Conservation, The Pollinators. Exigeant une action immédiate, POLLINIS a proposé entre autres l'allocation de nouvelles ressources en faveur des pollinisateurs, notamment un processus décisionnel véritablement fiable et transparent pour l'homologation des pesticides, intégrant des tests sur les syrphes et les coléoptères (et pas seulement sur les abeilles domestiques comme c'est le cas aujourd'hui).

## → DÉNONCÉ LES LACUNES DU « PLAN POLLINISATEURS »

Le gouvernement français a présenté au mois de décembre 2020 un « Plan Pollinisateurs » censé renforcer la protection de l'ensemble des pollinisateurs. POLLINIS a dénoncé les mesures inadéquates du Plan sur la question de l'épandage des pesticides. Prévue via la révision de l'arrêté « abeilles » du 28 novembre 2003, l'obligation de réaliser les épandages de nuit et non de jour était une solution insatisfaisante tant pour les pollinisateurs que pour les agriculteurs. Alors que les consultations ont été relancées sur le contenu de ce plan, POLLINIS, qui est membre du groupe de travail, a préparé une série de recommandations destinées aux ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique afin d'améliorer les mesures prévues. POLLINIS continuera en 2021 de porter ces propositions afin de faire de ce plan un véritable outil pour protéger les pollinisateurs des pesticides.

# POUR EMPÊCHER LA DISSÉMINATION D'INSECTES OGM, NOUS AVONS :

## → MIS EN GARDE SUR LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX DES OGM ISSUS DU FORÇAGE GÉNÉTIQUE

Cette année, POLLINIS s'est attelée à un nouveau combat : les OGM nouvelle génération, notamment ceux issus du « forçage génétique ». Cette nouvelle technique de modification du génome permet d'éditer le vivant de manière simple et rapide, et de transmettre systématiquement une modification génétique à l'ensemble de la descendance d'un organisme. Il est ainsi possible, en quelques générations, de modifier toute une population, voire toute une espèce. Parmi les champs d'application envisagés par les firmes des biotechnologies : l'agriculture.

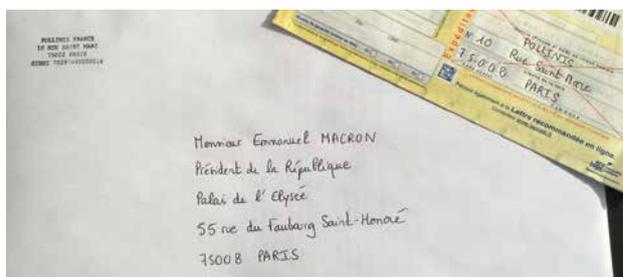
Alors que les répercussions de cette technique sur l'environnement sont largement méconnues et incontrôlables, l'Autorité de sécurité des aliments de l'Union européenne (EFSA) a mené une consultation publique sur le futur cadre réglementaire applicable aux insectes issus du forçage génétique, commençant ainsi à préparer leur mise sur le marché. POLLINIS a participé en juin 2020, dénonçant le risque de propagation incontrôlable des organismes modifiés, les effets secondaires indésirables, l'altération imprévisible des organismes, des populations et des écosystèmes. Ces inquiétudes ont en partie été reprises par l'EFSA dans son avis scientifique publié le 12 novembre 2020. L'Agence a notamment reconnu qu'il existait « *des préoccupations quant à la capacité de cette technologie émergente à entraîner des effets secondaires indésirables et à altérer les écosystèmes de manière irréversible* ».

## → RÉCLAMÉ UN MORATOIRE À LA COMMISSION EUROPÉENNE

Face aux risques de dissémination et aux effets potentiellement irréversibles du forçage génétique, 78 organisations dont POLLINIS, rassemblées au sein de la coalition STOP Gene Drive, ont adressé une lettre commune à la Commission européenne le 30 juin 2020 pour demander un moratoire en Europe et dans le monde sur toute dissémination d'insectes et d'organismes génétiquement modifiés issus du forçage génétique. Cette action, portée par Greenpeace, Friends of the Earth (Les Amis de la Terre) et Save our Seeds (Sauvez nos semences) réunit des organisations implantées dans toute l'Europe et œuvrant pour l'environnement, l'agriculture, le bien-être animal ou l'aide au développement.

Plus de 200 000 citoyens européens ont par ailleurs signé la pétition soutenant cette demande de moratoire, adressée à Virginijus Sinkevicius, commissaire européen à l'Environnement, aux Affaires maritimes et à la Pêche, à Stella Kyriakides, commissaire européenne à la Santé, à la Commission européenne et au Conseil européen.

## → DEMANDÉ L'INTERDICTION DE TOUTE PRODUCTION, UTILISATION ET DISSÉMINATION EN FRANCE



En juillet puis en septembre, POLLINIS et 15 autres organisations ont envoyé des lettres ouvertes au Premier ministre, à la ministre de la Transition écologique et aux ministres des Solidarités et de la Santé, et de l'Agriculture et de l'Alimentation, et enfin au président de la République pour réclamer une interdiction totale de la production, de l'utilisation et de la dissémination de tout OGM issu du forçage génétique.

La position de la France sur ce sujet revêt une importance majeure puisque le pays devrait accueillir en 2021 le prochain Congrès mondial de la nature, organisé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) dont les membres sont chargés de définir une position commune sur ces nouveaux OGM.



# POUR PROMOUVOIR UN NOUVEAU MODÈLE AGRICOLE, NOUS AVONS :

## → MONTRÉ QU'UNE AUTRE AGRICULTURE EST POSSIBLE

Dans le cadre du projet Terres de pollinisateurs, les ingénieurs agronomes de POLLINIS ont passé au crible le parcours, les réussites et les écueils rencontrés par une vingtaine d'agriculteurs et agricultrices engagés dans des pratiques protectrices des pollinisateurs. Pour ce faire, les ingénieurs ont mis au point une grille d'indicateurs inédite : méthodes agronomiques, respect des écosystèmes, mais aussi rentabilité économique, épanouissement personnel, intégration territoriale, systèmes d'accompagnement, formation... À partir de ce travail, six témoignages détaillés et référencés de ces pionniers ont été publiés au printemps dernier sur le site de POLLINIS. Notre association a aussi mis à disposition sur son site Internet ses outils d'évaluation afin d'aider les agriculteurs qui souhaitent analyser leurs propres pratiques et s'orienter vers les plus favorables à la biodiversité.



Jérôme Dehondt est un des paysans soucieux de la biodiversité rencontré par les ingénieurs agronomes de POLLINIS. Dans sa ferme du Maine-et-Loire, entre ses rangs de cultures, il laisse s'exprimer une flore spontanée qui héberge des pollinisateurs tout au long de l'année.

## → PROPOSÉ DES SOLUTIONS POUR UNE AGRICULTURE FAVORABLE AUX POLLINISATEURS

Pas moins de 84 % des plantes que nous cultivons aujourd'hui dépendent des pollinisateurs. Pour aider les agriculteurs à restaurer les conditions culturelles favorables à ces insectes et pousser les responsables politiques à adapter les politiques publiques agricoles, POLLINIS a proposé des mesures concrètes aux niveaux français et européen. Dans le cadre de la stratégie agricole Farm to Fork (« De la ferme à la table »), un programme élaboré par la Commission européenne et qui représente l'une des dernières occasions pour l'Europe d'enrayer l'extinction des pollinisateurs, POLLINIS a participé à la consultation publique et insisté sur le fait que la prochaine politique agricole commune (PAC), qui définit les conditions et les montants des subventions européennes aux agriculteurs, ne devait pas promouvoir des pratiques nuisibles à la biodiversité afin de protéger la production alimentaire européenne et de garantir des agro-écosystèmes sains et résistants.

Côté français, le Plan stratégique national (PSN) qui déclinera la nouvelle PAC, doit lui aussi être à la hauteur des enjeux. Lors d'un débat public organisé en France, POLLINIS a détaillé dans un « cahier d'expert » les mesures simples et concrètes que doivent prendre immédiatement les pouvoirs publics afin de répondre aux besoins des pollinisateurs et rétablir le lien fondamental entre biodiversité et agriculture : renforcer la conditionnalité des aides européennes à l'agriculture vers les exploitations les plus vertueuses pour une sortie totale des pesticides de synthèse d'ici à 2035, développer les aides dites couplées, orientées vers certaines cultures, et en particulier vers les légumineuses, favorables aux pollinisateurs, réhabiliter les infrastructures agroécologiques comme les haies, et évaluer et suivre l'impact des mesures sur la biodiversité. Dans ce document stratégique, POLLINIS a aussi rappelé que les agriculteurs doivent absolument être soutenus dans cette transition afin qu'ils retrouvent rentabilité, autonomie et santé.

## → FINANÇÉ ET PARTICIPÉ À LA PLANTATION DE HAIES POUR POLLINISATEURS

Les haies offrent aux pollinisateurs (et à toutes sortes d'animaux) des sites de nidification ainsi que les ressources dont ils ont besoin : pollen et nectar de fleurs pour se nourrir et sustenter leurs larves, fibres naturelles et résines végétales pour la construction des nids, plantes hôtes pour les chenilles des papillons... Ces habitats complexes, qui dessinaient autrefois les paysages ruraux, n'occupent plus que 2 % de la surface agricole en France. Les haies sont encore arrachées chaque année pour permettre aux monocultures de s'étendre et aux épandages de pesticides d'avoir lieu sans entrave. Sous le titre « Paysages pour pollinisateurs », POLLINIS contribue à la restauration des haies agricoles au travers de plusieurs projets. Après la Beauce, début 2019, ce sont les Pays de la Loire qui ont bénéficié du soutien de l'association pour la campagne de plantation de l'hiver 2020. Quatorze exploitations agricoles ont participé à ce projet : viticulteurs, éleveurs, maraîchers... Nos partenaires, l'Association française arbres champêtres et agroforesteries (Afac) et Mission Bocage, ont accompagné les agriculteurs pour choisir les meilleures essences et la meilleure implantation et assurer l'entretien de haies bocagères entre leurs parcelles, et d'arbres à l'intérieur de ces parcelles. Au total, 2 km de haies, 786 arbres non fruitiers et 475 fruitiers ont été plantés. Sur l'ensemble du projet prévu pour une période de cinq années, 8 km de haies devraient être plantés et plus de 2 000 arbres en intraparcellaire et agroforesterie. Ce partenariat a été renouvelé pour l'année 2021.



À l'été 2020, les haies plantées dans la Beauce par POLLINIS un an et demi plus tôt ont bien poussé et l'agriculteur Fabien Perrot y voit revenir des oiseaux, signe que la biodiversité reprend ses droits.

## → SOUTENU LA PÉTITION EUROPÉENNE « SAUVONS LES ABEILLES ET LES AGRICULTEURS »

Aux côtés de 86 ONG, POLLINIS a soutenu et relayé une Initiative citoyenne européenne (ICE) – outil de participation citoyenne – pour une agriculture sans pesticides d'ici 2035. Grâce à la mobilisation des sympathisants de l'association, cette ICE a passé le seuil minimal requis des 55 000 signatures en France et affiche désormais 420 000 signatures au niveau européen. Ce seuil est une étape indispensable pour une ICE, qui doit recueillir 1 million de signatures de citoyens européens – avec un quota par pays – pour être examinée par la Commission européenne.

## → EXIGÉ PLUS DE TRANSPARENCE SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES

Un texte important pour la transparence concernant les processus d'évaluation des pesticides au sein de l'Union européenne va entrer en vigueur en mars 2021. POLLINIS a été invitée à participer à une consultation lancée par l'EFSA, l'autorité sanitaire européenne, au sujet de la mise en œuvre de ce nouveau règlement. L'association a réclamé un encadrement plus contraignant des « demandes de confidentialité » que prévoit le texte, afin de mettre un terme aux abus répétés observés dans la pratique. POLLINIS recommande également que ces demandes soient rendues publiques, tout comme les raisons qui pourraient donner lieu à un éventuel traitement confidentiel des informations. Enfin, POLLINIS a pointé la nécessaire application de la convention d'Aarhus, un accord international signé par 39 États concernant l'accès aux informations en matière d'environnement, afin que la confidentialité des informations devienne l'exception et non la règle.



Depuis 2020, POLLINIS a lancé sur l'Île de Groix un nouveau volet de l'étude scientifique menée par l'entomologiste Jeffery Pettis : il s'agit d'étudier la cohabitation entre les colonies sauvages d'abeilles à miel et le parasite varroa.

Ici, un essaim sauvage.

# POUR INFORMER LES CITOYENS, SYMPATHISANTS ET DONATEURS DE POLLINIS, NOUS AVONS :

## → PUBLIÉ EXACTEMENT 100 ARTICLES SUR NOTRE SITE INTERNET.

Prises de position de l'association, actualités des projets sur le terrain, interviews de spécialistes sur le système agricole et les pollinisateurs, propositions politiques et scientifiques : [www.pollinis.org](http://www.pollinis.org) est alimenté régulièrement pour faire connaître au plus grand nombre les problématiques auxquelles nous faisons face et leurs solutions.

## → DÉVELOPPÉ DES NEWSLETTERS THÉMATIQUES

En plus des mails réguliers et de nos bulletins de liaison trimestriels, qui détaillent les combats de l'association, POLLINIS a multiplié en 2020 des newsletters ciblées par centre d'intérêt : défense des abeilles locales, restauration de paysages propices à la biodiversité, lutte contre les lobbys... Au total, 11 newsletters thématiques ont été envoyées pour mieux rendre compte des travaux de l'association aux sympathisants.



## → SIGNÉ DES TRIBUNES DANS LES MÉDIAS

En 2020, de grands quotidiens nationaux tels que *Le Monde* et *Libération* ont publié les prises de parole de POLLINIS sur le retour des néonicotinoïdes tueurs d'abeilles, l'importance des « tests abeilles » et la mainmise des lobbys de l'agrochimie sur les décisions publiques, ou encore la nécessité de protéger les lanceurs d'alerte.

## → PARTICIPÉ AU MAGAZINE ABEILLES EN LIBERTÉ

Depuis 2019, POLLINIS contribue à cette revue trimestrielle créée par une poignée d'amoureux des abeilles, soucieux de promouvoir un élevage apicole au plus près des besoins naturels de ces insectes et de révéler les secrets, les merveilles et la diversité des abeilles sauvages et d'une multitude d'autres insectes pollinisateurs. POLLINIS a contribué financièrement à l'élaboration du magazine et à rédiger plusieurs articles sur la sauvegarde de l'abeille locale et sur les néonicotinoïdes.

## → RETENU L'INTÉRÊT DES MÉDIAS

L'AFP, *Le Monde*, TV5Monde, *Le Figaro*, *Sciences et Avenir*, *La France agricole*, *Capital*, Reporterre, Mediapart... Malgré une actualité particulièrement chargée cette année à cause de la pandémie, les médias se sont intéressés aux actions menées par l'association. Ils ont été particulièrement nombreux à informer leurs lecteurs sur les deux recours en justice déposés par POLLINIS, en avril contre la cellule Déméter, et en juin contre la Commission européenne.

## → COMMUNIQUÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

La page Facebook de POLLINIS est toujours un canal de communication important pour l'association. Elle a gagné 2 630 nouveaux abonnés en 2020. Elle a notamment fait connaître au plus grand nombre les performances de notre solution de lutte sans pesticides contre le frelon asiatique, avec près de 240 000 vues pour notre vidéo sur ce sujet.

Notre compte Twitter attire particulièrement l'attention sur nos actions des journalistes et des représentants institutionnels et politiques. En août 2020, notre tweet rapportant les mensonges du gouvernement français sur les néonicotinoïdes a reçu plus de 11 000 impressions (nombre de fois où le tweet a été vu).

Fin 2020, POLLINIS a décidé d'accroître sa présence sur le réseau Instagram afin d'informer les plus jeunes sur les combats de l'association.



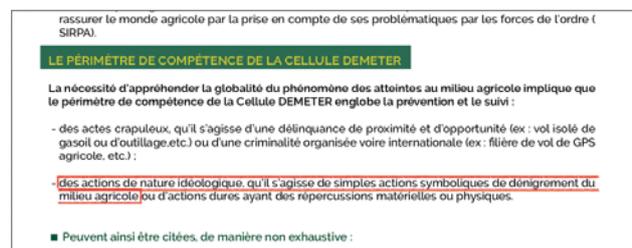
Ancienne résistante pendant la seconde guerre mondiale, Colette Bruhl-Ulmann, 100 ans, a demandé aux parlementaires de s'opposer au retour des néonicotinoïdes, dans une vidéo réalisée et relayée par POLLINIS.

# POUR PROTÉGER LA LIBERTÉ D'INFORMATION ET D'INVESTIGATION SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, NOUS AVONS :

## → DÉPOSÉ UN RECOURS CONTRE LA CELLULE DE RENSEIGNEMENT DÉMÉTER

Fruit d'un partenariat entre le ministère de l'Intérieur et les syndicats FNSEA et Jeunes Agriculteurs, hérauts de l'agriculture conventionnelle, cette cellule de gendarmerie censée « protéger les agriculteurs » permet en réalité d'intimider les détracteurs du modèle agro-industriel. Cette cellule entrave la liberté d'expression de ceux qui souhaitent enquêter sur les dérives de l'agrochimie et informer les citoyens sur les dégâts environnementaux et sanitaires dont elle est la cause.

Par définition, les activités de POLLINIS remettent en cause les pratiques agricoles du modèle conventionnel et notamment son usage immodéré des pesticides chimiques de synthèse. Le 10 avril 2020, POLLINIS et Générations futures ont donc contesté en justice la convention de partenariat signée fin 2019 entre le ministère de l'Intérieur, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA) permettant la mise en œuvre de la cellule Déméter. Notre avocate, Maître Corinne Lepage, ancienne ministre de l'Environnement, dénonce également dans ce recours la rupture d'égalité entre les différents syndicats agricoles puisque seuls la FNSEA et les JA ont signé cette convention et non d'autres organisations représentatives de la profession et enfin, elle souligne la délégation choquante de certaines missions de police administrative à des acteurs privés que sont les syndicats.



Extrait du dossier de presse du ministère de l'Intérieur (souligné en rouge par nos soins) qui définit le périmètre de compétence de Déméter.

## → SOUTENU LE JOURNAL LE MONDE DANS SON PROCÈS

Le 15 octobre 2020, le tribunal administratif s'est prononcé dans l'affaire qui opposait le quotidien *Le Monde*, soutenu par un collectif d'organisations dont POLLINIS, et la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Le jugement est une demi-victoire puisque le tribunal confirme le droit d'accès à la liste des dispositifs médicaux ayant reçu la certification CE déjà sur le marché, mais pas pour ceux non encore commercialisés ni pour ceux s'étant vu refuser ce marquage CE.

Ce procès faisait suite au refus essuyé par la journaliste Stéphane Horel, du *Monde*, à sa demande d'accès à ces listes dans le cadre d'une vaste enquête, dite *Implant files*, sur la dangerosité de certains dispositifs implantés dans le corps humain. Pour appuyer son refus, la CADA s'était alors appuyée sur le « secret des affaires », faisant référence à une loi contre laquelle POLLINIS s'était élevée dès sa promulgation en 2018, car elle constitue une arme dissuasive contre la liberté d'information des journalistes, scientifiques, ONG et contre tout lanceur d'alerte.

## → RÉCLAMÉ L'ORGANISATION D'UNE CONVENTION CITOYENNE SUR LE RENOUVEAU DÉMOCRATIQUE

Une vingtaine d'organisations associatives et d'acteurs de la vie publique, dont POLLINIS, ont signé le 16 novembre 2020 dans le journal *Libération*, une tribune appelant d'urgence à un renouveau démocratique, à travers notamment, la création d'une convention citoyenne sur ce thème.

À l'instar de la convention citoyenne sur le climat, ces Français et Françaises, tirés au sort, bénéficieraient d'une formation complète et contradictoire sur nos institutions et seraient invités à « élaborer une proposition de réforme de la participation citoyenne afin d'associer systématiquement les citoyens à la construction des politiques publiques, des réformes et des lois qui ont un impact sur notre vie et celle des générations futures ».

# POLLINIS DANS LES MÉDIAS

- **ActuEnvironnement** (24 décembre 2020)  
*Un plan en faveur des pollinisateurs pour faire oublier les néonicotinoïdes*
- **Greenletter Club** (13 décembre 2020)  
*Abeilles : les pesticides (et néonicotinoïdes) condamnent-ils nos abeilles ?*
- **Libération** (10 décembre 2020)  
*Une loi pour mieux défendre les lanceurs d'alerte*
- **Médiaterre** (4 décembre 2020)  
*Un grand pas dans la lutte contre le frelon asiatique sans chimie avec « heatnest » de Pollinis*
- **Libération** (16 novembre 2020)  
*TRIBUNE Le renouveau démocratique passera-t-il par l'Assemblée nationale ?*
- **Le Monde** (13 novembre 2020)  
*Extinction des abeilles : « Les desiderata de l'agrochimie sont satisfaits, les critères retenus par l'EFSA sont abaissés »*
- **Natura-Sciences** (20 octobre 2020)  
*Néonicotinoïdes : quelles solutions alternatives pour la betterave ?*
- **Ouest France** (14 octobre 2020)  
*Treillières. « Je n'ai jamais détruit autant de nids de frelons »*
- **ConsoGlobe** (7 octobre 2020)  
*Néonicotinoïdes : l'Assemblée nationale vote leur réautorisation*
- **Le Figaro** (5 octobre 2020)  
*L'Assemblée valide le retour controversé des néonicotinoïdes « tueurs d'abeilles »*
- **Le Journal du Dimanche** (3 octobre 2020)  
*TRIBUNE. Néonicotinoïdes : « Députés, vos votes vous engageront auprès des générations futures »*
- **Midi Libre** (2 octobre 2020)  
*Lozère : rendez-vous pour la préservation de l'abeille noire*
- **Le Monde** (26 septembre 2020)  
*Abeilles et pesticides : les ONG s'alarment d'un affaiblissement de la réglementation européenne*
- **Le Figaro** (24 septembre 2020)  
*Néonicotinoïdes : les opposants aux pesticides « tueurs d'abeilles » se mobilisent*
- **Libération** (24 septembre 2020)  
*Une agriculture écologique, indissociable du progrès social*
- **ConsoGlobe** (24 septembre 2020)  
*Néonicotinoïdes : le bras de fer entre le gouvernement et les défenseurs de l'environnement continue*
- **Le Figaro** (23 septembre 2020)  
*« 577 abeilles » : des opposants aux néonicotinoïdes ont manifesté à Paris*
- **Afis science** (23 septembre 2020)  
*Chronologie de l'« affaire » des pesticides SDHI*
- **L'Express** (20 septembre 2020)  
*Moins de moyens, plus de com' : la contre-attaque des défenseurs des abeilles*
- **Environnement magazine** (7 septembre 2020)  
*Néonicotinoïdes : 31 organisations appellent les parlementaires à refuser les dérogations*
- **France 3** (3 septembre 2020)  
*Insecticides : une dérogation pour les néonicotinoïdes autorise leur retour sur le marché*
- **Le Monde** (2 septembre 2020)  
*« Les insectes pollinisateurs sont les véritables garants de notre sécurité alimentaire »*
- **Environnement magazine** (19 août 2020)  
*Néonicotinoïdes : les associations s'opposent aux dérogations pour les cultures de betteraves*
- **Le Figaro** (18 août 2020)  
*Betteraves : des associations « scandalisées » par la réautorisation d'un pesticide*
- **Franceinfo** (18 août 2020)  
*« Scandalisées » par la réautorisation des néonicotinoïdes sur les betteraves, 14 organisations écrivent au ministre de l'Agriculture*
- **La France Agricole** (18 août 2020)  
*18 organisations en guerre contre la dérogation sur betteraves*
- **ActuEnvironnement** (17 août 2020)  
*Néonicotinoïdes autorisés pour la filière betterave : les défenseurs des abeilles sont vent debout*
- **Techniques de l'ingénieur** (14 août 2020)  
*Néonicotinoïdes : 2021, le retour pour les betteraves françaises*

- **Capital** (1<sup>er</sup> août 2020)  
*L214 s'attaque à la «cellule Demeter» de la gendarmerie*
- **Reporterre** (28 juillet 2020)  
*Après les OGM, la nouvelle technique du forçage génétique inquiète écologistes et scientifiques*
- **Généthique** (27 juillet 2020)  
*Forçage génétique : 16 associations appellent à son interdiction*
- **La France Agricole** (22 juillet 2020)  
*Treize associations demandent la dissolution de la cellule Déméter*
- **Reporterre** (20 juillet 2020)  
*Treize organisations demandent au ministre de l'Intérieur la dissolution de la cellule Demeter*
- **Bio à la une** (18 juin 2020)  
*Protection des abeilles : une ONG dépose un recours contre la Commission européenne*
- **Mediapart** (17 juin 2020)  
*Protection des abeilles : une ONG dépose un recours contre la Commission européenne*
- **ActuEnvironnement** (18 juin 2020)  
*Abeilles et tests des pesticides : Pollinis saisit le Tribunal de l'Union européenne*
- **Sciences et Avenir** (17 juin 2020)  
*Protection des abeilles : une ONG dépose un recours contre la Commission européenne*
- **Geo** (17 juin 2020)  
*Protection des abeilles : une ONG dépose un recours contre la Commission européenne*
- **TV5Monde** (17 juin 2020)  
*Protection des abeilles : une ONG dépose un recours contre la Commission européenne*
- **ENDS Europe** (17 juin 2020)  
*Commission faces legal challenge over blocking release of pesticides information*
- **GoodPlanetMag'** (17 juin 2020)  
*Protection des abeilles : l'ONG Pollinis dépose un recours contre la Commission européenne*
- **AFP** (17 juin 2020)  
*Protection des abeilles : une ONG dépose un recours contre la Commission européenne*
- **Terre\_net** (17 juin 2020)  
*Une ONG dépose un recours contre la Commission*
- **Infoguerre** (10 juin 2020)  
*La guerre informationnelle d'activistes contre la cellule Déméter*
- **Le Figaro** (14 avril 2020)  
*Agriculture: recours de deux associations contre la cellule Déméter*
- **La France Agricole** (20 avril 2020)  
*La cellule Demeter dans le viseur de deux associations*
- **Terres et Territoires** (15 avril 2020)  
*Deux ONG attaquent en justice le partenariat à l'origine de la cellule Déméter*
- **Libération** (14 avril 2020)  
*Les associations POLLINIS et Générations Futures déposent un recours contre la cellule Demeter*
- **Reporterre** (14 avril 2020)  
*Deux associations ont déposé un recours contre la cellule Déméter*
- **Terre-net** (14 avril 2020)  
*Recours de deux associations contre la cellule Déméter*
- **20 minutes** (14 avril 2020)  
*« Agribashing » : Deux associations déposent un recours contre la cellule Déméter, lancée par l'Intérieur*
- **Réussir** (14 avril 2020)  
*Intrusion : deux ONG attaquent en justice la cellule Déméter et son lien à la FNSEA et aux Jeunes Agriculteurs*
- **Sud Ouest** (14 avril 2020)  
*Agriculture : deux associations déposent un recours contre la cellule Demeter*
- **La Marne agricole** (14 avril 2020)  
*Deux ONG attaquent en justice le partenariat à l'origine de la cellule Déméter*
- **L'Oise agricole** (10 avril 2020)  
*Le Green deal remis en cause*
- **ActuEnvironnement** (2 avril 2020)  
*Pacte vert de l'UE : 87 ONG demandent une sortie des pesticides pour protéger les abeilles*
- **La Relève et La Peste** (5 mars 2020)  
*Les néonicotinoïdes continuent de tuer les pollinisateurs des années après leur interdiction*
- **Rai** (3 février 2020)  
*L'Ultima Ape (la dernière abeille)*
- **Le Monde** (21 janvier 2020)  
*Pesticides SDHI : 450 scientifiques appellent à appliquer le principe de précaution au plus vite*

14 avril 2020

## Deux associations ont déposé un recours contre la cellule Déméter

« Pollinis et Générations futures ont déposé un recours devant le tribunal administratif de Paris pour obtenir l'annulation de la convention de partenariat entre le ministère de l'Intérieur, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs permettant la mise en œuvre de la cellule Déméter. »

18 juin 2020

## Abeilles et tests des pesticides : Pollinis saisit le Tribunal de l'Union européenne

« Le 17 juin, l'association Pollinis a annoncé avoir saisi le Tribunal de l'Union européenne contre la Commission européenne. Elle fustige le refus de la Commission de lui transmettre les documents qui permettraient de déterminer quels pays européens bloquent, depuis sept ans, l'adoption des « tests abeilles ».

13 novembre 2020

## Extinction des abeilles : « Les desiderata de l'agrochimie sont satisfaits, les critères retenus par l'EFSA sont abaissés »

« Au moins 80 % de la biomasse des insectes ailés a disparu en moins de trente ans et le processus d'homologation des pesticides par l'Union européenne n'est pas en mesure de renverser la courbe, note dans une tribune au « Monde » Nicolas Laarman, délégué général de Pollinis, association luttant pour stopper l'extinction des abeilles ».

26 novembre 2020

## Un grand pas dans la lutte contre le frelon asiatique sans chimie avec « heatnest » de Pollinis

« Heatnest », le prototype air-vapeur développé par POLLINIS afin de détruire sans insecticides les nids de frelons asiatiques, a prouvé son efficacité lors d'un test grandeur nature réalisé sur le terrain le 24 novembre 2020. Ce test couronne cinq ans de recherche et de développement, dont deux sur l'efficacité de la vapeur ».



Dans le sillage de la disparition en cours des insectes, le nombre d'espèces de papillons a chuté de 58 % sur les terres cultivées en Angleterre entre 2000 et 2009.

*(Journal of Insect Conservation, 2011)*

# 3. BILAN FINANCIER

## COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

CES TABLEAUX INDIQUENT LA PROVENANCE DES RESSOURCES DE POLLINIS ET COMMENT ELLES SONT UTILISÉES

### RESSOURCES

Dons privés	1 461 671 €
Cotisations du Conseil d'administration	210 €
Autres produits et transfert de charges	638 €
Contributions d'entreprises	0 €
Subventions publiques	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 462 519 €</b>

### EMPLOI

Campagnes de mobilisation et contre-lobbying	515 474 €
Études, recherches et projets	420 041 €
Frais de collecte de fonds	146 651 €
Frais de structure et administration	226 628 €
Résultat (excédent)	153 725 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 462 519 €</b>

### NOS RESSOURCES : UNIQUEMENT LES DONS DES PARTICULIERS

L'association s'appuie exclusivement sur la générosité des citoyens engagés à ses côtés pour mener ses missions. Elle n'accepte aucune contribution d'entreprise, ni aucune subvention publique. Ce choix garantit la totale indépendance de POLLINIS vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique.

En 2020, le total des dons reçus par l'association a augmenté de 8,4 % par rapport à 2019. Nos fidèles donateurs toujours plus nombreux ont bénéficié d'une information plus précise sur les thèmes soutenus (au total, 34 campagnes d'information, d'alerte et de mobilisation en 2020 contre 18 l'année précédente).

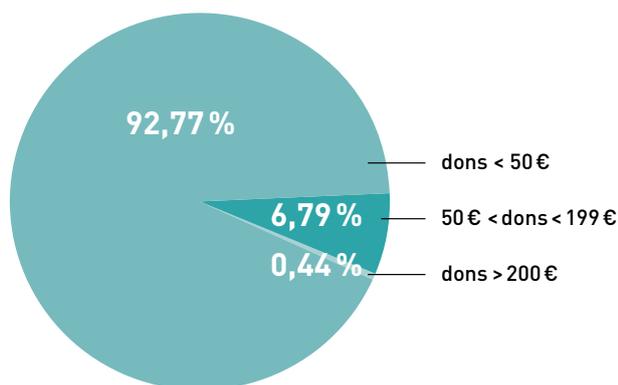
Ces ressources supplémentaires ont permis à POLLINIS de :

- renforcer le soutien à des projets de terrain comme celui de la lutte contre le frelon asiatique ou la plantation de haies favorables aux pollinisateurs et de lancer de nouveaux projets de recherche, comme la première étude sur les pollinisateurs sauvages dans le parc national de la Vanoise et sur l'île de Groix ;

- multiplier les actions d'alerte et de mobilisation du public sur les toutes nouvelles techniques génomiques et de lancer des recours en justice, contre la mise en place de la cellule Déméter ou l'inaction de la Commission Européenne pour plus de transparence sur les procédures d'homologation des pesticides ;
- porter la voix des citoyens engagés pour stopper l'extinction des pollinisateurs directement dans les institutions et au travers des différentes coalitions en France et en Europe ;
- renforcer ses équipes pour faire connaître et reconnaître ces enjeux cruciaux aux yeux de tous.

## CHAQUE CONTRIBUTION COMPTE

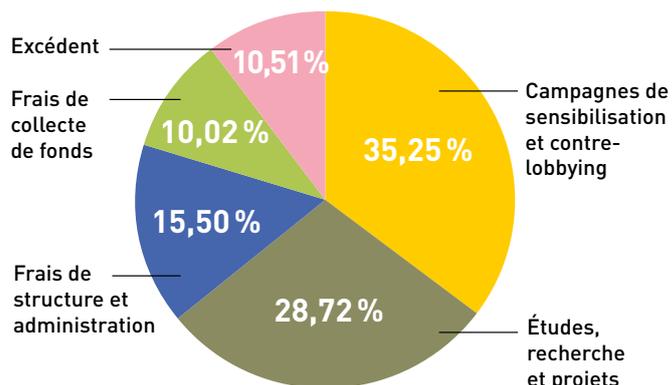
En 2020, POLLINIS a été soutenue par 23 494 donateurs (+5 %) malgré une année difficile par ailleurs, accompagnée d'une nette augmentation de 31 % des donateurs réguliers (mensuels ou trimestriels) pour une collecte totale de 1 461 671 € garantissant à l'association un financement de plus en plus stable qui lui permet de s'engager sur plus de projets à plus long terme. La contribution annuelle moyenne par donateur s'élève à 63 € (+3 %).



Répartition des dons cumulés par donateur sur l'année

## LA BONNE UTILISATION DES DONS

Cette année, une légère augmentation des frais de collecte et une diminution des frais de structure ont permis de consacrer près des 3/4 des ressources (72 %) de l'association directement aux missions de POLLINIS : enrayer l'extinction en cours des pollinisateurs, leur garantir un environnement sain et préservé, mobiliser et représenter les citoyens dans ce combat, accélérer la mise en place d'un système agricole sain et durable, mener des études scientifiques et des projets de terrain à l'appui de ce nouveau modèle sans chimie de synthèse et respectueux des écosystèmes.



Utilisation des ressources

## COMPTE DE RÉSULTATS

CE TABLEAU PRÉSENTE L'ENSEMBLE DES CHARGES SUPPORTÉES PAR POLLINIS ET DES PRODUITS DONT L'ASSOCIATION DISPOSE

<b>Dons privés</b>	1 461 671 €
Cotisations du Conseil d'administration	210 €
Autres produits et transfert de charges	638 €
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 462 519 €</b>
Charges d'exploitation	1 308 794 €
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 308 794 €</b>
<b>RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>153 725 €</b>
Produits financiers	0 €
Produits et charges exceptionnels	0 €
<b>RÉSULTAT COURANT</b>	<b>153 725 €</b>
<b>ÉXCÉDENT OU PERTE</b>	<b>153 725 €</b>

Le compte de résultats fait apparaître un excédent de 153 725 € (10,5 % des recettes) avec des charges d'exploitation qui s'élèvent à 1 308 794 € quasi stable par rapport à l'année précédente (+ 1,2 %). Grâce à une gestion rigoureuse et les efforts soutenus de toute l'équipe, l'association continue donc de pouvoir remplir ses missions, libre de toute subvention, et affectera cet excédent à un fonds de réserve qui permettra de faire face à d'éventuelles difficultés passagères.

# BILAN SIMPLIFIÉ

CE TABLEAU DONNE UNE PHOTOGRAPHIE DE LA SITUATION DE POLLINIS AU 31 DÉCEMBRE 2020

## BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles et incorporelles	5 207 €
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>5 207 €</b>
Créances	90 €
Trésorerie	835 153 €
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>835 153 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>840 450 €</b>

## BILAN PASSIF

Report à nouveau	333 623 €
Résultat de l'exercice	153 725 €
<b>FONDS ASSOCIATION</b>	<b>487 348 €</b>
Dettes fournisseurs	25 048 €
Dettes autres	328 053 €
<b>DETTES</b>	<b>353 101 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL PASSIF</b>	<b>840 450 €</b>

## UNE INDÉPENDANCE CERTIFIÉE

POLLINIS a tenu à faire certifier tous ses comptes depuis sa création en 2012 par un commissaire indépendant. Cette certification a été accordée sans réserve cette année et toutes les années précédentes par le cabinet Baker Tilly Strego, reconnu pour son expertise dans le monde associatif. Elle garantit que l'association, conformément à ses engagements, n'est impliquée dans aucune activité commerciale et ne dépend que des dons des citoyens solidaires de ses combats.



## CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ : SOUTENIR POLLINIS EN TOUTE CONFIANCE

POLLINIS n'est engagée dans aucune activité commerciale. Ses comptes attestent que les dons des citoyens sont l'unique source de revenus de l'association qui ne revend, n'échange ni ne transmet les données recueillies auprès de ses sympathisants. Ces données servent uniquement à les tenir informés des actions de l'association.

Pour gérer l'envoi massif d'e-mails et organiser des collectes sécurisées, POLLINIS fait appel à des prestataires dont c'est le cœur de métier. Ces prestataires ne sont pas propriétaires des fichiers et n'ont en aucun cas le droit de les utiliser ou de les revendre. Ces professionnels spécialisés permettent en revanche à POLLINIS de garantir à ses sympathisants un hébergement sécurisé de ces fichiers, qui sont automatiquement cryptés et régulièrement sauvegardés, en conformité avec la réglementation de la Commission nationale Informatique et libertés (CNIL) et le Règlement général sur la protection des données (règlement européen RGPD).

Le label Don en confiance, obtenu en décembre 2018 par POLLINIS, atteste en outre que l'association respecte strictement les quatre principes cardinaux du label : « Respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement ».

Conformément aux exigences de Don en confiance, POLLINIS édite et publie pour ses donateurs sur son site Internet un document, « L'Essentiel », qui donne une vision synthétique de l'association, de ses principales données comptables et de ses réalisations majeures de l'année.



Tous les rapports d'activités, bilans comptables complets certifiés, rapports spéciaux du commissaire aux comptes sont également disponibles sur [www.pollinis.org](http://www.pollinis.org), rubrique « Nous connaître ».



POLLINIS a lancé des recensements des pollinisateurs sauvages dans plusieurs zones en France. Il existe 1000 espèces d'abeilles sauvages (20 000 dans le monde) : chacune joue un rôle dans les écosystème.

Ici, une osmie rousse (*Osmia rufa*) sur une orcanette.

# BULLETIN DE SOUTIEN

**100 % INDÉPENDANCE**  
**100 % CONFIANCE**  
**100 % TRANSPARENCE**

Afin de garantir son absolue liberté de parole, de position, et d'action,

- POLLINIS n'est engagée dans aucune activité commerciale ;
- POLLINIS n'accepte aucun don ou autre contribution de la part d'entreprise ;
- POLLINIS ne reçoit aucune subvention publique.

**LA CAPACITÉ D'ACTION DE POLLINIS REPOSE ENTIÈREMENT SUR LA GÉNÉROSITÉ DES NOMBREUX CITOYENS QUI PARTAGENT SES OBJECTIFS ET SOUTIENNENT SES PROJETS DE CONSERVATION ET SES COMBATS.**

**POUR STOPPER L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS,** nous devons, d'urgence :

- retirer tous les pesticides tueurs d'abeilles de notre environnement ;

- changer de modèle agricole pour des pratiques sans pesticides et respectueuses des écosystèmes ;
- protéger les pollinisateurs dans leur environnement, en préservant et restaurant des paysages favorables à la biodiversité.

**Un don, même modeste, est un soutien précieux qui nous aidera à lutter contre les lobbys, convaincre les responsables politiques, financer des études scientifiques et mettre en œuvre des projets de conservation des pollinisateurs sur le terrain.**

**POUR GARANTIR À SES DONATEURS LA BONNE UTILISATION DE LEURS DONS,** POLLINIS publie ce rapport d'activité et tous ses bilans comptables sur son site Internet.

POLLINIS est labellisée par « Don en confiance », se soumet aux contrôles de son comité et respecte sa charte de déontologie qui repose sur les grands principes de respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement.



**OUI, JE SOUTIENS POLLINIS**

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

**JE FAIS UN DON DE :**

15 €  20 €  30 €  60 €  100 €  AUTRE \_\_\_\_\_ €

PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE POLLINIS

**JE L'ENVOIE PAR COURRIER À :** POLLINIS, 10 RUE SAINT-MARC, 75002 PARIS

**OUI, JE SOUHAITE ÊTRE TENU(E) INFORMÉ(E) DES ACTIONS DE POLLINIS**

Adresse mail

**VOS DONS SONT DESTINÉS À SOUTENIR L'ENSEMBLE DE NOS ACTIONS POUR STOPPER L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS.**

Les données enregistrées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'association POLLINIS, dans le respect du Règlement général (UE) 2016/679 sur la Protection des données.

POLLINIS a pour éthique de ne pas échanger ou commercialiser les coordonnées de ses membres. Vos coordonnées ne seront donc utilisées que dans le but d'enregistrer votre don, vous envoyer votre attestation, et vous tenir informé(e) des actions réalisées par POLLINIS grâce à votre soutien. Si vous souhaitez vous désinscrire de notre liste de diffusion, il vous suffit d'envoyer un e-mail à [contact@pollinis.org](mailto:contact@pollinis.org) en mentionnant «Désinscription» comme objet de votre message.

Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, de limitation ou d'effacement sur simple demande à l'adresse [contact@pollinis.org](mailto:contact@pollinis.org).

Les données vous concernant seront automatiquement effacées de nos serveurs à votre demande, ou en cas d'inactivité de votre part pendant plus de 48 mois.

Si vous estimez que POLLINIS n'a pas correctement protégé vos données, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

**UNE QUESTION ? BESOIN D'UNE INFORMATION ? 01 40 26 40 34 - [CONTACT@POLLINIS.ORG](mailto:CONTACT@POLLINIS.ORG)**

Les pollinisateurs sont d'une importance vitale pour notre alimentation : 84 % des cultures en Europe dépendent de ces insectes. *« Si ce déclin ne peut pas être enravé, cela aura des conséquences catastrophiques pour les écosystèmes de la planète et pour la survie de l'humanité. »*

Francisco Sanchez-Bayo, écotoxicologue, 2019





## À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

→ **Pilotage :** Julie Pecheur

→ **Auteurs :** Valérie Devillaine et Cécile Barbière

→ **Travail graphique :** Pia Desoutter

→ **Crédits photos :** Couv Adobe Stock ; p. 2 Stefan /AdobeStock ; p. 4 Kie-Ker / Pixabay ; p. 6 Adobe Stock ; p. 8 POLLINIS ; p. 10 POLLINIS ; p. 12 (haut) Schwoaze / Pixabay ; p. 12 (bas) POLLINIS ; p. 13 (haut) S. Hermann & F. Richeter / Pixabay ; p. 13 (bas) Lunatapix ; p. 14 Ph. Besnard / POLLINIS ; p. 15 Ph. Besnard / POLLINIS ; p. 16 Ph. Besnard / POLLINIS ; p. 18 Joost / AdobeStock ; p. 19 POLLINIS ; p. 20 Ph. Besnard / POLLINIS ; p. 22 POLLINIS ; p. 23 POLLINIS ; p. 24 POLLINIS ; p. 25 (gauche) POLLINIS ; p. 25 (droite) POLLINIS ; p. 26 L. Imberdis / AdobeStock ; p. 28 Ph. Besnard / POLLINIS ; p. 29 F. Perrot ; p. 30 POLLINIS ; p. 36 S. Kangvansap / AdobeStock ; p. 40 N. Jones / Flickr ; p. 42 J. Hyde / AdobeStock



POUR EN SAVOIR PLUS

[www.pollinis.org](http://www.pollinis.org) 

POUR NOUS SUIVRE



CONTACT

Margaux Beaudier

[margauxb@pollinis.org](mailto:margauxb@pollinis.org)

01 40 26 40 34

10 rue Saint-Marc  
75002 Paris

**POLLINIS**

POLLINIS EST UNE ONG INDÉPENDANTE, FINANCÉE EXCLUSIVEMENT PAR LES DONS DES CITOYENS, QUI SE BAT POUR LA PROTECTION DES ABEILLES ET DES POLLINISATEURS SAUVAGES EN MILITANT NOTAMMENT POUR UN MODÈLE AGRICOLE SANS PESTICIDE EN EUROPE. 10 RUE SAINT MARC, 75002 PARIS